



Driss Lachguar : *Il est grand temps de mettre fin aux agissements électoralistes afin de doter les consultations électorales de la crédibilité nécessaire*

L'USFP est en parfaite santé et la vie interne du parti se porte on ne peut mieux

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9067

Mercredi 15 Juillet 2020

Sous conditions

Rentrer au Maroc ou en sortir, c'est possible

Pas si évident que ça

Driss Lachguar se réunit avec les jeunes de partis politiques

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, a tenu, au siège central de l'USFP à Rabat, une réunion avec les responsables de la jeunesse de partis politiques.

Cette première rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions que les organisations de la jeunesse des partis politiques tiennent avec les chefs des différents partis pour présenter leur mémorandum sur la représentation politique des jeunes et la lutte contre l'absentéisme politique.

Driss Lachguar a exhorté, à l'occasion, les représentants des organisations de la jeunesse des partis à décliner dans leur mémorandum les grandes lignes de leurs revendications politiques.

La Chambre des représentants adopte le PLFR 2020

La Chambre des représentants a adopté à la majorité le projet de loi de Finances rectificative 2020, lors d'une séance plénière tenue lundi soir.

Ce projet de loi qui a été approuvé par 67 voix et rejeté par 44 autres, vise à établir des mécanismes d'appui à la reprise progressive de l'activité économique, à préserver l'emploi et à accélérer la mise en œuvre des réformes administratives.

Pour une reprise en présentiel dans les normes



L'ensemble du personnel du groupe Ittihad Presse s'est soumis, mardi au siège des journaux à Casablanca, au test de dépistage du nouveau coronavirus. Le but étant de préparer la reprise en présentiel dans les meilleures conditions.



Page 3

Driss Lachguar : *Il est grand temps de mettre fin aux agissements électoralistes afin de doter les consultations électorales de la crédibilité nécessaire*

Actualité

Dans un entretien accordé au site d'information «Le360.ma», le Premier secrétaire du parti de la Rose, Driss Lachguar, a tenu à rappeler que l'USFP ne cesse de clamer la nécessité de réviser le système électoral pour faire face à la corruption et mettre fin à toutes les pratiques électorales malhonnêtes consistant à l'instrumentalisation de la religion et à l'utilisation de l'argent et de la bienfaisance suspecte pour acheter des voix. Le dirigeant ittihadî a, dans ce sens, fait savoir qu'il devait rencontrer le ministre de l'Intérieur, mercredi dernier, avec d'autres leaders de différents partis politiques pour discuter de ce sujet et qu'il devait également faire part des conclusions de cette rencontre à la Commission politique et institutionnelle du parti, mais aussi au groupe parlementaire et aux membres du Bureau politique.

Concernant la commémoration du Quarantième jour du décès de Si Abderrahmane El Yousseoufi, Driss Lachguar a expliqué qu'il s'agissait d'une manifestation symbolique pour rendre hommage à un symbole de la nation. «Nous comptons organiser une cérémonie d'hommage qui serait à la hauteur des honneurs dont Si Abderrahmane est des plus dignes et à laquelle auraient été invités les amis du défunt dans les mondes arabe et occidental mais malheureusement, les mesures dictées par l'état d'urgence sanitaire en ont décidé autrement», a souligné le dirigeant du parti de la Rose, avant de rappeler que tous les organes de presse de l'USFP ont publié, mer-



L'USFP est en parfaite santé et la vie interne du parti se porte on ne peut mieux

credi dernier, des éditions spéciales entièrement dédiées au défunt pour commémorer le Quarantième jour de son décès.

Le Premier secrétaire a, par ailleurs, souligné que l'état d'urgence sanitaire ne permet également pas de réunir le Conseil national du parti mais qu'il a décidé d'organiser des réunions par visioconférence avec les membres du Conseil national des différentes régions du Royaume. «Les communiqués publiés à l'issue de toutes ces réunions démontrent formellement que l'USFP est en parfaite santé et que la vie interne du parti se porte on ne peut mieux», a-t-il tenu à préciser. Et de louer les efforts des Ittihadis qui, selon lui, ont été très actifs durant la période de confinement en

représentant le parti dans de nombreux débats et conférences et en constituant une vraie force de proposition.

Evoquant le dernier rapport d'Amnesty International, le dirigeant du parti de la Rose a d'abord tenu à rappeler que l'USFP a été derrière la création de la plupart des organisations des droits de l'Homme au Maroc, avant de préciser qu'il existe aujourd'hui plusieurs zones d'ombre dans les méthodes employées par certaines organisations mondiales des droits de l'Homme dans l'élaboration de leurs rapports, souvent dictés par des agendas n'ayant aucun lien avec la défense des droits de l'Homme et qui servent les intérêts de certains pays et leurs relations internationales. «Je ne comprends pas comment ces organisations ne condamnent pas les violations des droits de l'Homme les plus graves dans les quatre coins du monde, notamment les pires génocides perpétrés en Asie, en Amérique latine ou en Afrique et ne s'intéressent qu'à certaines affaires banales sans même présenter des preuves étayant leurs rapports et leurs accusations tendancieuses», a-t-il souligné.

Le Premier secrétaire a enfin tenu à mettre en garde contre l'acharnement systématique et continu de ces organisations contre les intérêts du Maroc et a appelé à faire face à toutes les conspirations visant notre pays et toutes les tentatives dont la finalité est de porter atteinte à l'image du Royaume.

Mehdi Ouassat



حوار حصري مع الرئيس لشكر حول عدة قضايا

Sous conditions

Rentrer au Maroc ou en sortir, c'est possible

Pas si évident que ça



A partir d'aujourd'hui (mercredi 15 juillet), le Maroc ouvre ses frontières maritime et aérienne dans le cadre d'une opération qualifiée d'« exceptionnelle ».

Cette décision a été prise par le gouvernement la semaine dernière et concerne les Marocains résidant à l'étranger et leurs conjoints, nonobstant leurs nationalités.

Pour être éligibles au retour vers le pays, les MRE ne sont pas obligés de présenter un passeport marocain et tout autre document justifiant de leur nationalité sera accepté (CIN, acte de naissance, permis de conduire, etc). Cette opération concerne également les résidents étrangers qui vivaient au Maroc et qui peuvent également le regagner ainsi que leurs familles. Il suffit dans ce cas qu'ils justifient de leur résidence au Maroc. Les Marocains bloqués à l'étranger, en raison de la pandémie de Covid-19, sont également concernés par cette opération.

Le gouvernement a imposé aux personnes concernées d'autres conditions : présenter avant l'embarquement un test PCR de moins de 48 heures, ainsi qu'un

test sérologique. Et si à l'arrivée l'une d'entre elles présente des symptômes liés au coronavirus, elle doit être soumise à des examens complémentaires.

En plus, cette opération se fera à partir des points de passage aériens essentiellement à travers des vols de Royal Air Maroc et d'Air Arabia, ainsi que via les points de passage maritimes à travers la programmation de dessertes de ferrys exclusivement à partir des ports de Sète (en France) et de Gênes (en Italie).

Par ailleurs, le gouvernement autorise les Marocains résidant à l'étranger bloqués sur le territoire national et qui veulent rejoindre leur pays de résidence ainsi que les étrangers bloqués au Maroc à quitter le territoire national à compter du mercredi 15 juillet 2020.

Pour les étudiants nouvellement admis dans des établissements universitaires étrangers, les hommes d'affaires et les citoyens contraints de quitter le territoire national pour des soins médicaux et les étrangers résidant au Maroc, ils doivent disposer d'une autorisation exceptionnelle émise par les parties compétentes.

Ces conditions ont été fortement critiquées par des citoyens et notamment celle d'imposer aux citoyens de prendre obligatoirement les vols des deux compagnies marocaines, à savoir RAM et Air Arabia.

Certes, le gouvernement entend par cette décision booster ces deux compagnies qui ont été durement touchées par la crise sanitaire, mais certains citoyens en ont critiqué les prix jugés « exorbitants ». « En parfaite coordination !!! Oui pour vendre des billets à des prix honteusement élevés aux citoyens marocains aux abois qui feraient n'importe quoi pour voir leurs familles », a lancé, furieux, un concitoyen sur son compte Twitter. Un autre (A. Benhima) a surenchéri : « Mais ça n'a aucun sens que RAM et Air Arabia aient le monopole et appliquent les prix qu'elles veulent... 1000€ pour un vol France-Maroc alors que d'autres concitoyens ont bénéficié du rapatriement gratuit ! C'est abusif ! C'est honteux ! ». Mais un autre citoyen leur rétorque via un tweet : « Il s'agit du retour des Marocains bloqués à l'étranger donc c'est normal que seules les compagnies nationales y

participent ! Le Maroc est un pays souverain, faut-il le rappeler ?!!! ».

Par ailleurs, des files d'attente interminables ont été observées dans diverses villes sans respect de la distanciation physique pour acheter des billets d'avion vers l'Europe comme c'est le cas devant le siège de RAM sis Avenue Forces Armées Royales à Casablanca.

L'autre condition qui a été mal vue par des citoyens marocains surtout ceux qui se trouvent en Espagne et qui veulent prendre le bateau est celle qui leur impose de le faire exclusivement à partir des ports de Sète (en France) et de Gênes (en Italie). A titre d'exemple, un citoyen marocain a martelé dans un tweet : « Après quatre mois d'attente, je vais faire 1.700 km en voiture jusqu'à Sète pour passer ensuite 44 heures à bord du bateau en partance pour le Maroc, alors qu'on est à 45 minutes du Maroc en bateau via Algésiras !!! Et on est des centaines à le faire ... bon ». Avec tout ce que cela induit comme dépenses supplémentaires importantes, voire insupportables en ces temps de crise .

Mourad Tabet



Pêche au poulpe à Dakhla

La saison d'été de la pêche au poulpe s'est ouverte récemment dans la zone comprise entre Sidi L'Ghazi (26° 24'N) et Cap Blanc (20° 46'N), a-t-on appris auprès de la délégation des pêches maritimes à Dakhla.

Le quota global de poulpe pour cette saison, qui durera du 05 juillet jusqu'au 30 septembre, est fixé à 15.000 tonnes, réparti sur les trois segments de pêche, à savoir 9.450 tonnes pour le segment hauturier, 1.650 pour le segment côtier et 3.900 pour le segment artisanal à Dakhla.

Toutefois, la durée de cette campagne peut être révisée en fonction de l'évolution des indicateurs biologiques de cette pêcherie, a fait savoir la même source.

Un quota non révisable accordé à la sous-unité 1 (Aftissat, Boujdour centre et Sidi L'Ghazi) est fixé à 1.000 tonnes, réparti en quota individuel entre les barques des trois sites de pêche par les services de la délégation des pêches maritimes de Boujdour.

Les chalutiers hauturiers sont autorisés à opérer au-delà de 10 milles marins, tandis que l'effectif de la flotte chalutière côtière est fixé à 150 navires au maximum. Le segment artisanal de Dakhla est quant à lui autorisé à opérer entre 3 milles et 8 milles marins et composé de barques actives à partir des sites de Labouirda, Lassargua, N'tireft et Imoutlane.

Le quota de poulpe pour la dernière saison (saison d'hiver qui s'est achevée le 15 avril) a été de l'ordre de plus de 5.706 tonnes (T) de poulpes, d'une valeur globale de plus de 394,39 millions de dirhams (MDH).

Le WWF appelle les pays méditerranéens à lutter effectivement contre la pêche illégale des requins et des raies

L'Initiative méditerranéenne du Fonds mondial pour la nature (WWF) a appelé, lundi, les pays méditerranéens à prendre des mesures urgentes pour lutter contre la pêche illégale des requins et des raies capturés par des filets et des palangres.

Dans un communiqué publié, à l'occasion de la Journée mondiale des requins célébrée le 14 juillet de chaque année, l'organisation a exhorté les gouvernements à renforcer le contrôle, à dénoncer ces pratiques et à sensibiliser



Le Fonds mondial pour la nature déplore que certaines espèces menacées soient mise en vente libre sur les marchés du Maroc, de la Tunisie, de l'Italie et de la France

davantage les pêcheurs locaux à la sauvegarde de ces espèces « en danger critique d'extinction ».

« À ce jour, aucun Etat méditerranéen n'a mis en place un plan national pour la conservation, la gestion et l'utilisation durable à long terme des requins et des raies. Nous ne pouvons plus attendre », dénonce Simone Niethermueller, directrice régionale du WWF.

D'après l'organisation, plusieurs espèces de requins, en danger critique d'extinction, continuent à se vendre, frauduleusement, dans les marchés lo-

caux de certains pays.

Elle a, à ce titre, cité les requins-marteaux à aile blanche, mako et soyeux qui ont été signalés dans les marchés de la Tunisie, du Maroc, de l'Italie et de la France.

« Il est choquant de voir que les lois protégeant les requins et les raies en Méditerranée sont continuellement violées avec peu ou pas de conséquences, alors que les mécanismes visant à améliorer la gestion des pêches ne sont toujours pas utilisés efficacement. L'extinction d'un seul de ces prédateurs serait une perte tragique pour

l'ensemble de l'écosystème marin », déplore la directrice régionale du WWF.

Avec plus de 80 espèces recensées dans ses eaux, la Méditerranée est un haut lieu de la biodiversité pour les requins et les raies, indique le WWF, ajoutant que plus de la moitié de cette espèce est menacée aujourd'hui, voire en danger critique d'extinction.

Malgré la législation interdisant le débarquement des espèces protégées de requins et de raies et restreignant la pression sur les autres, la pêche est très faiblement contrôlée et les interdictions sont souvent appliquées.

La santé numérique, une solution pertinente aux défis du système de soins

Les NTIC au service du corps médical et des malades

Face à la nécessité de relever les nombreux défis auxquels est confronté le système de santé dans le pays, l'e-santé, ou bien la santé numérique, devient aujourd'hui comme une solution pertinente et prometteuse permettant d'améliorer les processus de soins et de la prise en charge sanitaire, à la fois localement et à distance.

L'e-santé, qui désigne l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) aux activités en rapport avec la santé, se présente aujourd'hui comme une réponse aux différents défis que connaît le système de santé, notamment ceux liés à l'amélioration de la qualité des soins, la rationalisation des dépenses du secteur de la santé ou encore la généralisation de la couverture médicale.

En effet, la santé connectée, un phénomène qui concerne plusieurs domaines comme la télémédecine, la prévention et le suivi d'une maladie chronique à distance, représente désormais une opportunité à saisir favorisant le passage à des mesures préventives grâce notamment à une anticipation de l'évolution des maladies chez les patients.

L'e-santé est en mesure de rendre possible des usages santé jugés pertinents pour changer des comportements de santé, comme l'accessibilité 24h/24 en tous lieux, la personnalisation des informations, l'envoi de courriels ou de SMS, la délivrance de feedbacks et l'utilisation de logiciels qui analysent des informations saisies ou consultées et aident à prendre des décisions, a expliqué, dans une déclaration à la MAP, Dr. Marouane Hakam, médecin et expert international en e-santé.

"La e-santé, même si ce n'est pas la



panacée, aidera à réguler les nouvelles difficultés de nos systèmes de soins, à savoir le vieillissement de la population, le besoin de plus en plus grandissant d'accès universel à une prise en charge de qualité, l'accroissement significatif des dépenses, l'explosion des maladies chroniques, l'évolution de la démographie médicale qui menace l'accès égalitaire aux soins ainsi que les restrictions budgétaires", a fait observer Dr. Hakam.

Evoquant l'évolution de l'e-santé au Maroc, l'expert a souligné que cette dernière, "dans sa globalité, demeure sous exploitée dans le pays. En revanche, la télémédecine, qui en est une composante importante, est déjà bien avancée au Maroc", a-t-il dit, ajoutant que le Maroc est l'un des rares pays africains, maghrébins et arabes à avoir une vraie réglementation et un cadre légal depuis 2018. Et d'ajouter: "L'e-santé et la télémédecine (pas seulement la téléconsultation), si correctement implémentées – dans le respect des lois de la déontologie et de l'éthique médicale – permettraient notamment à court terme d'améliorer l'accès pour tous à des soins de qualité sur l'ensemble du Royaume et surtout d'améliorer le parcours de soins des patients".

"En terme de e-santé, plusieurs initiatives sont aussi présentes. Quelques plateformes de téléconseil ont vu le jour pendant le confinement dont notre plateforme www.avis-medical.ma", a fait savoir Dr. Hakam.

"Les médecins apportent, à travers ces plateformes utiles et complémentaires, et dans le domaine de leurs compétences et de leurs qualifications ordinaires, des informations appropriées et intelligibles, en se basant sur les don-

nées acquises de la science et des pratiques usuelles", a-t-il précisé.

Concernant les prérequis nécessaires pour promouvoir l'e-santé dans le pays, l'expert a souligné que la généralisation de la santé numérique implique de trouver des réponses à des questions multiples, comme notamment la confidentialité des données personnelles, le basculement vers le numérique des services de santé actuels et la formation. "Autant de chantiers qui restent nécessaires pour une implémentation et une intégration efficaces de l'e-santé dans le processus de soins", a fait remarquer Dr. Hakam.

Ainsi, les sociétés savantes et les professionnels de santé doivent aussi s'ouvrir aux opportunités que permet l'e-santé, au-delà de la simple téléconsultation qui n'est finalement qu'une transposition de l'acte présentiel sur le numérique, a-t-il indiqué. Et de rappeler qu'au Maroc, la télémédecine a été officiellement lancée en octobre 2018 avec l'initiative nationale de télémédecine visant à équiper les centres de santé des zones enclavées avec des équipements de médecine à distance, permettant ainsi aux habitants de ces déserts médicaux d'avoir accès à des soins appropriés.

Conseil de gouvernement

Un Conseil de gouvernement se tiendra ce jeudi à 10H30 sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Otmani.

Au début de ses travaux, le Conseil suivra deux exposés de la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale.

Le premier exposé portera sur le programme de promotion du secteur du tourisme dans le contexte de la crise du Covid-19, tandis que le deuxième sera axé sur la situation du secteur coopératif et les perspectives de son développement, poursuit le communiqué.

Le Conseil examinera par la suite trois projets de décret, a ajouté la même source, faisant savoir que le premier concerne la définition des compétences et l'organisation du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, alors que le deuxième est relatif à la création de la zone franche d'exportation Ain Johra.

Le troisième projet de décret à l'ordre du jour du Conseil est relatif à la définition des secteurs et des cas exceptionnels de signature d'un contrat de travail à durée déterminée.

Plus de 7,2 millions d'ovins et de caprins identifiés pour l'immolation rituelle de l'Aïd Al Adha



L'opération d'identification des ovins et des caprins à l'occasion de l'Aïd Al Adha 1441 (2020), lancée le 22 avril dernier, connaît une forte implication des éleveurs et des engraisseurs avec plus de 7,2 millions de têtes identifiées, indique le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

La répartition des ovins et des caprins fait ressortir que la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma dispose de 122.400 têtes, Rabat-Salé-Kénitra de 972.000 têtes, Casablanca-Settat (1.353.600), Marrakech-Safi (1.440.000), Souss-Massa (115.200), l'Oriental (720.000), Fès-Mek-

nès (921.600), Drâa-Tafilalet (208.800), Béni Mellal-Khénifra (1.281.600), Guelmim-Oued Noun (36.000), Laâyoune-Sakia El Hamra (26.000) et Dakhla-Oued Ed-Dahab (10.000), précise le ministère dans un communiqué.

A l'instar des deux dernières années, tous les ovins et les caprins destinés à Aïd Al-Adha sont identifiés à l'aide d'une boucle en plastique jaune portant un numéro de série unique à chaque animal, en plus de la mention "Aïd Al Adha et tête de mouton", indique la même source.

L'opération d'identification prendra fin le 15 juillet 2020 avec plus de 8 millions de têtes identifiées attendues. En outre, les services vétérinaires de l'Office

national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) ont enregistré 242.000 unités d'élevage et d'engraissement des ovins et des caprins.

Parallèlement à cette opération et avec l'approche de l'Aïd Al Adha, le contrôle du fourrage, des médicaments utilisés au niveau des unités d'élevage, ainsi que de l'eau destinée à l'abreuvement, a été renforcé, en plus de l'opération de transport des fientes de volaille au niveau des axes routiers. Dans le cas de constatation par l'ONSSA d'une quelconque infraction en la matière, les mesures nécessaires en vigueur seront prises.

En plus de ces mesures, plusieurs réu-

nions de sensibilisation et de coordination ont été organisées avec les partenaires concernés, principalement le ministère de l'Intérieur, l'Ordre national des vétérinaires, la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA) et les associations de protection des consommateurs.

Le ministère fait également savoir qu'à l'instar des années précédentes, l'ONSSA procédera à un suivi particulier pendant les jours de l'Aïd à travers la mobilisation de 300 médecins vétérinaires et techniciens pour répondre aux demandes et aux interrogations des citoyens, en plus de la mise en place d'un centre de communication "ONSSA" qui reçoit quotidiennement les appels sur le numéro "080.100.36.37" de huit heures du matin à huit heures du soir, ainsi que sur la page officielle de l'Office sur le réseau social "Facebook". Et de poursuivre que l'état de santé du cheptel national est bon et qu'il est suivi de près au niveau de l'ensemble du territoire national par les services vétérinaires de l'ONSSA en collaboration avec les vétérinaires privés et les autorités locales.

Sur le plan économique, Aïd Al Adha constitue une opportunité pour améliorer le revenu des agriculteurs pour lesquels l'élevage du petit bétail est la source principale de subsistance, en particulier au niveau des grands pâturages, souligne le ministère, notant que ces ressources financières contribuent à stimuler les activités économiques dans le monde rural.

Le chiffre d'affaires moyen à l'occasion de l'Aïd Al Adha dépasse les 12 milliards de dirhams. La plupart de ces fonds sont transférés au niveau des zones rurales, permettant ainsi aux agriculteurs de couvrir les dépenses des autres activités agricoles, en particulier celles se rapportant aux préparatifs de la prochaine campagne agricole.

La justice israélienne rejette l'appel d'Amnesty International à révoquer la licence de Pegasus pour manque de preuves

L'a justice israélienne a rejeté la demande d'Amnesty International de faire révoquer la licence d'exportation d'un logiciel d'espionnage de la firme NSO avec lequel l'ONG avait à tort et sans preuves accusé le Maroc d'espionner un journaliste free lance.

Le groupe NSO, une société israélienne d'informatique, produit notamment Pegasus, un logiciel permet-

tant non seulement d'accéder aux données d'un smartphone, mais de prendre le contrôle de sa caméra ou de son micro.

Dimanche, le tribunal de Tel-Aviv a rejeté cette demande de l'ONG.

La juge Rachel Barkai a estimé dans la décision rendue publique lundi qu'"il n'est pas prouvé qu'une tentative a été faite pour surveiller un militant des droits humains en tentant de péné-

trer dans son appareil téléphonique".

A l'automne dernier, le spécialiste américain des messageries cryptées WhatsApp, propriété du géant Facebook, avait, lui aussi, porté plainte contre NSO, accusé d'avoir fourni la technologie pour infecter les smartphones d'une centaine de journalistes, défenseurs de droits humains et autres membres de la société civile dans différents pays.



Mohamed Benabdelkader : L'ouverture de la profession d'adoul à la gente féminine consacre le choix démocratique du Royaume

L'ouverture de la profession d'adoul à la gente féminine consacre le choix démocratique et moderne du Maroc, particulièrement dans le domaine de la promotion des droits de la femme à travers la lutte contre toutes les formes de discrimination à son égard, a affirmé, lundi à Fès, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader.

La femme marocaine occupe actuellement de hauts postes de responsabilité dans tous les domaines, dont la sûreté nationale, l'enseignement, la médecine, l'ingénierie, la justice et le notariat, a souligné Mohamed Benabdelkader qui s'exprimait lors d'une rencontre avec les adouls de la section de la Justice de la famille du tribunal de première instance de Fès, tenue à l'issue de la cérémonie de prestation de serment des nouveaux adouls de la promotion 2018, affectés à Fès, Taounate et Sefrou.

Le ministre a saisi, cette occasion, pour appeler les nouveaux adouls, femmes et hommes, à faire preuve d'esprit de citoyenneté, de sérieux et de probité lors de l'exercice de leurs fonctions, à interagir avec les requêtes des citoyens, à être à leur écoute et à préserver leurs droits.



La promotion 2018 des adouls comprend 852 personnes, dont 538 hommes et 314 femmes, réparties sur les différentes circonscriptions des Cours d'appel du Royaume, dont celle de Fès où 62 nouveaux adouls, dont une vingtaine de femmes, ont été affectés.

Treize femmes adouls ont été désignées au tribunal de première instance de Fès, trois à celui de Taounate et 4 autres

au tribunal de première instance de Sefrou, selon des données rendues publiques à cette occasion.

Le ministre a, par la même occasion, procédé à la remise de Wissams Royaux à une dizaine de fonctionnaires des circonscriptions des Cours d'appel de Oujda, Fès et Meknès en reconnaissance de leurs louables actions au service de la justice et de la patrie.

Mohamed Benabdelkader, qui était accompagné du wali de la région Fès-Meknès, gouverneur de la préfecture de Fès, Saïd Zniber, ainsi que d'autres personnalités, s'est enquis, par ailleurs, du déroulement de l'opération du dépistage des fonctionnaires du ministère au nouveau coronavirus (Covid-19) et de l'état d'avancement du projet de construction du palais de justice de Fès.

Le Maroc reconduit à la vice-présidence du comité exécutif du Centre Nord-Sud

Le Maroc a été reconduit à l'unanimité, à la vice-présidence du comité exécutif du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiale du Conseil de l'Europe, communément appelé "Centre Nord-Sud".

À l'occasion du renouvellement des instances statutaires, les membres du comité exécutif ont renouvelé leur confiance dans le Royaume pour un mandat de deux ans. Cette réélection traduit la qualité du partenariat liant le Maroc et le Conseil de l'Europe et constitue une reconnaissance de son engagement, depuis plus de 10 ans, en faveur du rayonnement du Centre.

Elle témoigne, également, du rôle actif du Maroc, pendant son précédent mandat, dans la redéfinition des missions du Centre, à l'occasion de son 30ème anniversaire, et de sa contribution considérable à l'appropriation par tous les membres des actions du Centre et à la mise en place d'une horizontalité agissante imposée par les défis globaux auxquels l'humanité doit faire face.

La réélection du Maroc s'est déroulée à l'occasion de la 23ème réunion du comité exécutif du Centre Nord-Sud, tenue par visioconférence le 30 juin dernier.

Le Centre, dont le Secrétariat permanent est basé à Lisbonne, s'assigne pour objectif de promouvoir le dialogue et la coopération entre l'Europe et le Sud de la Méditerranée à travers le dialogue interculturel et des activités dédiées à l'éducation et la jeunesse.



Tenue de 362 procès à distance en moins d'une semaine



Un total de 362 audiences à distance ont été tenues dans les différents tribunaux du Royaume du 6 au 10 juillet, au cours desquelles 6.460 affaires ont été mises au rôle, a indiqué le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ).

Ce sont 7.549 détenus à avoir mobilisé des procès à distance pendant la même période, a précisé lundi le CSPJ dans un communiqué, notant que ces statistiques offrent des indicateurs de portée organisationnelle, humaine et technique signifi-

cative, que le conseil s'attèle à améliorer dans une logique de consécration d'une approche éminemment humaine qu'il s'agit de concrétiser à travers ce projet prometteur. Le Conseil a en outre salué les efforts déployés par toutes les parties prenantes, notamment les autorités, les institutions et les professionnels de justice, comme en témoignent les résultats positifs obtenus depuis le lancement de ce chantier le 27 avril.

Le dispositif des procès à distance s'inscrit dans le droit fil du plan stratégique du Conseil supérieur visant à développer le système judiciaire en adéquation avec les exigences de cette étape exceptionnelle et ses priorités et défis liés surtout à l'application de la loi et aux droits de l'Homme.

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire continuera à s'engager sérieusement dans tous les projets de réforme menés par S.M le Roi Mohammed VI, avec sagesse, perspicacité et une dimension humaine profonde, pour une justice qui consacre l'Etat de droit et incarne les valeurs de proximité, de qualité, d'efficacité et de conscience responsable.



La faim dans le monde s'aggrave *Sombres perspectives en 2020*



Près d'un humain sur neuf souffrait de sous-alimentation chronique en 2019, une proportion appelée à s'aggraver en raison de la pandémie de Covid-19, selon un rapport annuel de l'ONU publié lundi.

D'après les dernières estimations, la faim touchait l'an dernier environ 690 millions de personnes, 8,9% de la population mondiale, peut-on lire dans un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), rédigé avec le concours du Fonds international pour le développement de l'agriculture, de l'Unicef, du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation mondiale de la santé.

Soit 10 millions de personnes de plus qu'en 2018 et 60 millions de plus qu'en 2014.

"Si la tendance se poursuit, on estime que d'ici à 2030, ce nombre dépassera les 840 millions de personnes. Ça signifie clairement que l'objectif (d'éradiquer la faim d'ici à 2030, établi par l'ONU en 2015, NDLR) n'est pas en voie d'être atteint", a déclaré à l'AFP Thibault Meilland, analyste des politiques au sein de la FAO.

Et c'était sans compter le choc sanitaire et économique causé par la pandémie de Covid-19, qui cause des pertes de revenus en cascade, renchérit les aliments, perturbe les chaînes d'approvisionnement...

Selon le rapport, la récession mondiale due au nouveau coronavirus risque de pousser vers la faim entre 83 et 132 millions de personnes supplémentaires.

"Ce sont des hypothèses encore relativement prudentes, la situation est en pleine évolution", relève M. Meilland.

L'estimation de la sous-alimentation dans le monde est largement inférieure à celle des précédentes éditions: le rapport de l'an dernier évoquait plus de 820 millions de personnes souffrant de la faim. Mais les chiffres ne peu-

vent être comparés: l'intégration de données nouvellement accessibles - en particulier issues d'enquêtes réalisées par la Chine auprès des ménages du pays - a entraîné la révision de l'ensemble des estimations depuis 2000.

"Ce n'est pas une baisse (du nombre de personnes souffrant de sous-alimentation), c'est une révision. Tout a été recalculé sur la base de ces nouveaux chiffres", insiste M. Meilland.

"Comme la Chine représente un cinquième de la population mondiale, cette mise à jour a des conséquences importantes sur les chiffres globaux", pointe l'analyste de la FAO.

"Même si le chiffre global est inférieur", le constat d'une augmentation de la sous-alimentation depuis 2014 "se confirme", ajoute-t-il.

Parmi les points d'amélioration, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de cinq ans a reculé d'un tiers entre 2000 et 2019, avec aujourd'hui environ 21% des enfants affectés à l'échelle mondiale. Plus de 90% d'entre eux vivent en Asie ou en Afrique.

Au-delà de la sous-nutrition, le rapport souligne qu'un nombre croissant de personnes "ont dû réduire la quantité et la qualité de la nourriture qu'elles consomment".

Deux milliards de personnes souffrent ainsi d'"insécurité alimentaire", c'est-à-dire qu'elles n'ont pas régulièrement accès à des aliments nutritifs en qualité et en quantité suffisantes, est-il indiqué.

Elles sont encore davantage (3 milliards) à ne pas avoir les moyens de s'offrir une alimentation considérée comme équilibrée, avec notamment des apports suffisants en fruits et légumes.

"En moyenne, un régime alimentaire sain coûte cinq fois plus cher qu'un régime qui ne répond qu'aux besoins énergétiques avec des féculents de base", rapporte M. Meilland.

Corolaire: l'obésité progresse tant chez les adultes que chez les enfants.

Les agences spécialisées de l'ONU estiment que si les modes de consommation alimentaire n'évoluent pas, leur impact en frais de santé directs et en perte de productivité économique devrait atteindre les 1.300 milliards de dollars par an d'ici à 2030.

Dans des communiqués séparés, plusieurs ONG ont réagi en pressant les autorités de revoir le système alimentaire mondial.

"Si l'on produit à ce jour suffisamment pour nourrir 9 milliards d'individus, cette alimentation est de moins en moins diversifiée,

de moins en moins saine, et de moins en moins accessible pour les plus démunis", déplore le CCFD-Terre solidaire.

"Des milliards de personnes paient le prix de l'échec des politiques menées depuis des décennies", juge de son côté Hélène Botreau, chargée de plaidoyer à Oxfam France.

Pour le président d'Action contre la faim France, Pierre Micheletti, "il devient impératif de transformer nos systèmes alimentaires pour les rendre durables, résilients et justes, et en finir avec la faim".

Pour l'OMS, le monde ne va pas revenir à la normalité

Le monde ne va pas revenir à l'"ancienne normalité dans un avenir prévisible", a estimé lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au lendemain d'une journée record de 230.000 nouveaux cas de coronavirus.

"Le virus reste l'ennemi public numéro un, mais les actions de nombreux gouvernements et personnes ne reflètent pas cela", a déclaré aux médias le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse virtuelle.

Il a estimé que "trop de pays vont dans la mauvaise direction". "Les messages contradictoires des dirigeants sapent l'ingrédient le plus essentiel de toute réponse: la confiance", a-t-il ajouté, sans citer leurs noms.

Le chef de l'OMS a une fois de plus appelé les gouvernements à communiquer clairement avec leurs citoyens et à mettre en place une stratégie globale visant à supprimer la transmission et à sauver des vies, tout en demandant aux populations de suivre les multiples gestes barrière, comme respecter la distance, se laver les mains et porter un masque, et de s'isoler s'ils étaient malades.

"Si les principes élémentaires ne sont pas suivis, cette pandémie ne pourra aller que dans une seule direction. Cela va aller de pire en pire", a-t-il assuré.

"Je veux être franc avec vous: il n'y aura pas de retour à l'ancienne normalité dans un avenir prévisible", a souligné le chef de l'OMS.

La pandémie du nouveau coronavirus a fait plus de 569.000 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre.

Plus de 12,9 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués, dont au moins 6,9 millions sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, suivis du Brésil.

"L'épicentre du virus se trouve toujours sur le continent américain, où plus de 50% des cas ont été enregistrés dans le monde", a souligné Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Vaccin anti-Covid Sanofi proche d'un accord pour fournir 300 millions de doses à l'UE



Sanofi est proche d'un accord avec l'Union européenne (UE) pour lui fournir 300 millions de doses d'un éventuel vaccin contre le coronavirus, tout en préparant des collaborations similaires avec d'autres pays dont les Etats-Unis, a annoncé lundi le laboratoire français.

"Nous sommes en négociations très avancées avec l'Union européenne", a déclaré à l'AFP Olivier Bogillot, le président France du groupe pharmaceutique, sans donner davantage de précisions sur cet accord qui pourrait être finalisé "dans les prochains jours ou semaines".

Un hypothétique vaccin, encore loin d'être au point, pourrait faire l'objet d'essais dès la rentrée.

Le dirigeant a aussi indiqué que son groupe était en discussions avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni et qu'il collaborait avec l'Alliance mondiale pour les vaccins et vaccinations -- sans détailler combien de doses pourraient être réservées à chaque Etat.

"Notre objectif est de travailler avec l'ensemble des Etats pour que ce vaccin soit distribué pour tous et simultanément", explique M. Bogillot.

Sanofi avait créé une vive polémique en mai lorsque son directeur général, Paul Hudson, avait envisagé de favoriser les Etats-Unis pour la distribution d'un éventuel vaccin, après un financement de Washington.

Le laboratoire français développe actuellement deux vaccins, à partir de deux technologies différentes, contre le Covid-19. Celui concerné par l'accord avec l'Union européenne - développé avec le britannique GSK - utilise la technologie dite de l'ADN recombinant, déjà utilisée pour un vaccin antigrippal.

Il devrait faire l'objet d'essais cliniques en septembre et être disponible au premier semestre de 2021. Le groupe dit pouvoir en produire jusqu'à un milliard de doses par an.

Pour les Européens, les doses seront produites en Europe, notamment sur plusieurs sites de Sanofi en France, indique M. Bogillot.

Plusieurs laboratoires ont déjà passé des accords de ce type. Par ce biais, les entreprises pharmaceutiques, qui investissent notamment pour préparer leur outil de production sans savoir si le vaccin potentiel ne se matérialisera jamais, limitent le risque financier que l'opération comporte.

En échange, les pays contributeurs s'assurent un approvisionnement alors que la compétition pour l'accès à un vaccin est mondiale.

A la clef, cet arrangement offre "de la visibilité" pour que les groupes pharmaceutiques "puissent organiser leur production", a commenté auprès de l'AFP Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée à l'Industrie. Produire un vaccin à cette ampleur "peut conduire à réinvestir sur certains sites" en France et en Europe, a-t-elle également fait valoir.

Le mois dernier, la France, avec trois autres pays européens (Italie, Allemagne, Pays-Bas), avait déjà signé avec le laboratoire britannique AstraZeneca, qui pourrait réserver jusqu'à 400 millions de doses d'un vaccin aux pays mem-

bres de l'UE.

Si AstraZeneca avait indiqué qu'il facturait son vaccin à prix coûtant, autour de deux euros la dose, Sanofi dit attendre les résultats de ses essais cliniques.

"A ce moment-là, une fois que l'on aura la dose, le schéma posologique et les coûts de production - qui dépendront du taux d'antigènes dans le vaccin -, on pourra définir un prix", estime M. Bogillot.

"Si le prix permet d'avoir un peu de marge, on l'investira immédiatement pour encore améliorer les capacités de production", ajoute-t-il.

"Il y a un enjeu de réussite ou d'échec de la recherche, donc il faut avoir un ensemble de solutions possibles sur des technologies différentes", a de son côté souligné Mme Pannier-Runacher, précisant que d'autres collaborations pourraient être trouvées. Le gouvernement américain a de son côté multiplié les annonces de financement aux laboratoires dans le cadre de son opération "warp speed", afin de vacciner les Américains en priorité.

Le coronavirus se transmet par les gouttelettes, les contacts et possiblement par l'air

Les gouttelettes et les contacts par les mains ou les surfaces demeurent les voies de contamination privilégiées du Covid-19, mais "des preuves émergent" sur une transmission par l'air, reconnaît désormais l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une hypothèse qui plaide en faveur de l'utilisation du masque dans les lieux clos.

Le premier mode de transmission du coronavirus mis en évidence est celui des postillons, de petites gouttelettes de salive expulsées par une personne infectée quand elle tousse ou éternue, mais aussi quand elle chante ou parle.

Ce milieu humide sert de vecteur au virus, qui peut infecter quelqu'un d'autre s'il atteint sa bouche, son nez ou ses yeux, portes d'entrée vers les cellules des voies respiratoires.

Les scientifiques jugent que cela nécessite un contact rapproché, d'environ un mètre, estimation que l'on retrouve dans les recommandations sanitaires officielles de distanciation physique.

En revanche, ces gouttelettes de 5 à 10 microns sont relativement "lourdes" et retombent rapidement, elles ne se maintiennent pas en suspension dans l'air.

Le virus peut aussi se fixer sur une surface souillée par les gouttelettes, comme les mains, les mouchoirs ou un autre objet touché (poignée de porte, bouton d'ascenseur...). Une personne saine

qui les touche puis porte sa main à son visage peut alors se contaminer.

D'où les recommandations de ne pas se serrer la main, de se laver fréquemment les mains au savon ou au gel hydroalcoolique et de désinfecter régulièrement les surfaces touchées fréquemment, en particulier au travail et dans les lieux publics.

Différentes études ont montré que le coronavirus peut persister longtemps sur les surfaces inertes (plastique, acier...): plusieurs heures voire quelques jours, si la température et l'humidité sont favorables. Toutefois, au bout de quelques heures, on ne le retrouve qu'à l'état de traces, en quantité insuffisante pour contaminer.

Une fois privé de son enveloppe humide, le virus survit-il en suspension dans l'air? Et est-il assez actif pour contaminer de nouvelles personnes?

Un tel mode de transmission "ne peut être exclu", a reconnu l'Organisation mondiale de la santé la semaine dernière. Notamment, détaille-t-elle dans une fiche actualisée jeudi, dans "certains endroits fermés, comme les lieux très fréquentés et mal aérés" et lorsque les gens y sont présents "pendant une durée de temps longue". Exemples? Les chorales, les restaurants ou les cours de sport.

Le virus serait alors porté par des aérosols, provenant soit de l'évaporation des gouttelettes soit de la simple respiration des porteurs du virus.

Plus petits (moins de 5 microns), ces aérosols peuvent se maintenir en suspension en intérieur et être inhalés par d'autres gens.

"Les preuves doivent toutefois être rassemblées et interprétées", selon une porte-parole de l'OMS.

Cette inflexion fait suite à la publication d'une lettre ouverte de plus de 200 scientifiques demandant l'application du principe de précaution face à l'accumulation d'indices sur "le potentiel de transmission aérienne du Covid-19". Dans ce texte, publié dans la revue *Clinical Infectious Diseases* d'Oxford, ils estiment qu'un malade peut infecter une personne au-delà de deux mètres.

Dès la mi-mars, une étude américaine publiée dans le *New England Journal of Medicine* (NEJM) montrait que le nouveau coronavirus pouvait survivre en laboratoire pendant trois heures sous la forme de particules dans l'air.

Cette étude conclut aussi que les particules de virus contenues dans ces aérosols produits expérimentalement peuvent infecter des cellules in vitro, même après trois heures.

D'autres études vont dans le même sens, mais il n'a jamais été prouvé que ces particules de coronavirus puissent provoquer des infections dans la vie réelle.

L'apparition de foyers importants dans des bateaux de croisière ou militaires, des églises, des

discothèques ou des abattoirs appuie cette hypothèse, reconnaît l'OMS, sans exclure que ces "clusters" soient liés à des voies de transmission classiques.

Cette hypothèse aérienne rend "souhaitable de porter un masque adapté lorsqu'on pense que des personnes infectées peuvent se trouver à proximité et d'aérer suffisamment les endroits fermés", estimait dès le 15 avril Matthew Meselson, professeur à l'université d'Harvard.

Le message c'est "aérer, aérer, aérer", confirme Arnaud Fontanet, membre du Conseil scientifique français.

Surtout, "le masque est désormais au cœur de la stratégie de prévention", observe Franck Chauvin, président du Haut Conseil français de la santé publique (HCSP) alors qu'il n'était recommandé il y a quelques mois qu'aux personnes malades et aux soignants.

En France, deux tribunes parues dans la presse appellent à le rendre obligatoire dans les lieux clos, et le Premier ministre Jean Castex a indiqué dimanche que "la question de développer le port du masque (était) à l'étude".

En Belgique, il est exigé depuis samedi dans les commerces, les cinémas ou les lieux de culte et plusieurs régions d'Espagne ont décidé qu'il devait être porté à tout moment sous peine d'amende.

La crise de l'emploi s'aggrave



L'impact de la pandémie de Covid-19 sur le marché du travail a été plus sévère que prévu, avait révélé dernièrement l'Organisation internationale du travail (OIT), notant que « le nombre d'heures de travail perdues dans le monde au cours du premier semestre 2020 est largement supérieur à ce qui avait été estimé ».

« La reprise hautement incertaine au deuxième semestre ne suffira pas à revenir aux niveaux antérieurs à la pandémie, même dans le meilleur des scénarios possibles », avait-elle prévenu dans la cinquième édition de l'Observatoire de l'OIT : le Covid-19 et le monde du travail.

Mettant en garde contre une reprise incertaine et incomplète du marché du travail, l'agence onusienne avait même affirmé qu'il existe un risque de voir se poursuivre les pertes d'emploi à grande échelle.

Plus tard que ce week-end, le Haut-commissariat au plan (HCP) a publié le Budget économique exploratoire 2021 dans lequel il a dit s'attendre à des répercussions significatives de l'ac-

tivité économique mondiale sur le marché du travail.

En effet, selon ses prévisions, « l'activité mondiale, fortement désorganisée cette année par le bouleversement de la production, de la consommation et des échanges commerciaux, devrait entraîner des effets désastreux sur le marché du travail au niveau mondial ».

Dans ce contexte de détérioration de la croissance économique, l'institution publique a ajouté que le marché du travail connaîtrait au niveau national « des pertes d'emploi qui atteindraient 712 mille postes sur l'ensemble de l'année 2020 ».

Sous l'hypothèse d'une poursuite de la baisse tendancielle du taux d'activité, le Haut-commissariat a affirmé que « ces pertes devraient porter le taux de chômage au niveau national à près de 14,8%, soit une hausse de 5,6 points par rapport au niveau enregistré en 2019 ».

Pour expliquer l'aggravation des pertes d'heures travaillées observée au premier semestre 2020, à l'échelle mondiale, rappelons que l'OIT avait évoqué la ferme-

ture des lieux de travail et l'application d'autres mesures de confinement, combinées à la détérioration rapide des conditions économiques. Selon elle, ces trois facteurs ont conduit à une chute brutale et majeure des heures travaillées au premier semestre 2020 ».

Selon les estimations de l'Observatoire, le nombre d'heures travaillées dans le monde au

deuxième trimestre 2020 a chuté de 14%. Sur la base d'une durée hebdomadaire de travail de 48 heures, ce recul correspond à 400 millions d'emplois à temps plein.

Pour l'agence onusienne, « ces chiffres reflètent une aggravation de la situation dans de nombreuses régions au cours des dernières semaines, en particulier dans les économies en développement ».

D'après les estimations de ses analystes, les pertes d'heures de travail au cours du deuxième trimestre étaient de 18,3% dans les Amériques; 13,9% en Europe et en Asie centrale; 13,5% en Asie et dans le Pacifique; 13,2% dans les Etats arabes et 12,1% en Afrique.

Il est à souligner que dans sa dernière analyse, l'OIT propose également trois scénarios de reprise pour le second semestre 2020, mais prévient que les résultats à long terme dépendront de la trajectoire future de la pandémie et des choix politiques des pouvoirs publics. Le premier, « le modèle de référence », suppose un redressement de l'activité économique conformément aux pré-

visions actuelles, une levée des restrictions sur le lieu de travail et une reprise de la consommation et des investissements.

Dans ce cas, l'OIT « prévoit une diminution de 4,9% des heures de travail perdues (équivalent à 140 millions d'emplois à temps plein) par rapport au quatrième trimestre 2019 ».

Le « scénario pessimiste » prévoit une deuxième vague de la pandémie et le retour des restrictions qui ralentiraient considérablement la reprise. La conséquence serait « une baisse des heures de travail de 11,9% correspondant à 340 millions d'emplois à temps plein ».

Quant au « scénario optimiste, il part du principe que les travailleurs vont rapidement reprendre leurs activités, ce qui stimulerait sensiblement la demande globale et la création d'emplois », selon l'OIT.

Ainsi, avec cette reprise exceptionnellement rapide, la perte des heures de travail au niveau mondial serait ramenée à 1,2%, ce qui correspond à 34 millions d'emplois à temps plein.

Alain Bouithy



L'impact de la pandémie sur le marché du travail plus sévère que prévu au premier semestre, selon l'OIT

Le troisième versement des aides aux ménages du secteur informel démarre le 18 juillet

Le troisième versement des aides exceptionnelles accordées aux ménages du secteur informel ayant perdu leurs sources de revenus du fait du confinement sanitaire sera effectué à partir du 18 juillet, a annoncé lundi le Comité de veille économique (CVE). Les versements des aides s'effectueraient de la même manière que les tranches précédentes, indique le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration dans un communiqué.

Ainsi, le chef de ménage qui a déjà bénéficié des deux premiers versements doit envoyer son numéro de CNIE par SMS au 1212, rappelle la même source, notant que cet envoi vaudra déclaration sur l'honneur que c'est la seule per-

sonne du ménage à bénéficier de cette aide d'une part et qu'elle a perdu ses sources de revenus durant le mois de juin 2020 du fait du confinement sanitaire d'autre part.

Le message SMS doit être envoyé obligatoirement du même numéro de téléphone que celui qui a été utilisé pour les opérations précédentes, a souligné le communiqué, précisant que ces déclarations devront se faire entre mercredi 15 juillet à 8h et vendredi 17 juillet à minuit.

En outre, le ministère indique que des contrôles seront effectués par les services compétents et que toute fausse déclaration est passible de poursuites et les sommes indûment servies devront être remboursées.

Le dirham s'apprécie vis-à-vis du dollar en juin

Le dirham s'est déprécié de 1,40% contre l'euro et s'est apprécié de 1,78% vis-à-vis du dollar américain au cours du mois de juin 2020, selon Bank Al Maghrib (BAM).

Pour ce qui est des opérations de Bank Al-Maghrib avec les banques, aucune séance d'adjudication n'a été tenue depuis avril 2018, relève la banque centrale dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière de juillet 2020. Au niveau du marché interbancaire, le volume des échanges de devises contre le dirham s'est établi à 15,5 milliards de dirhams (MMDH) en mars 2020, en hausse de 625 millions de dirhams (MDH) par rap-

port au même mois de l'année précédente. S'agissant des opérations des banques avec la clientèle, leur volume s'est situé en mai à 16,1 MMDH pour les achats au comptant et à 7 MMDH pour ceux à terme, contre respectivement 25,3 MMDH et 12,7 MMDH le même mois une année auparavant. Pour leur part, les ventes ont porté sur un montant de 18,7 MMDH pour les opérations au comptant et de 1,7 MMDH pour celles à terme, après 26,2 MMDH et 1,5 MMDH respectivement.

Dans ces conditions, la position nette de change des banques est ressortie positive à 5,2 MMDH à fin juin 2020, après 7,3 MMDH à fin mai 2020.

La demande intérieure devrait baisser de 4% cette année

La demande intérieure devrait connaître une baisse de 4% en volume cette année, au lieu d'une hausse de 1,7% en 2019 et 3,4% par an durant la période 2010-2018, sous l'effet du double choc de la crise sanitaire et de la sécheresse, indique le Haut-commissariat au plan (HCP).

La contribution de cette demande à la croissance serait négative de -4,4 points, au lieu d'une contribution positive de 1,9 point en 2019, estime le HCP qui vient de dévoiler son Budget économique exploratoire 2021.

En effet, d'après le HCP, les composantes de la demande de l'économie nationale devraient, parallèlement à l'offre, subir les effets

négatifs de la crise sanitaire, relevant que les mesures de confinement et de restriction devraient engendrer des changements sur les comportements des marchés et les modes de consommation des ménages, rapporte la MAP.

L'investissement devrait, de même, afficher un net recul, en raison notamment de l'accroissement du mouvement de déstockage des entreprises, en limitant au maximum leurs besoins de financement dans un contexte de manque de visibilité et d'incertitude.

Dans ce cadre, la consommation des ménages devrait se replier en 2020, sous l'effet des retombées des restrictions sanitaires et des contractions des revenus en lien avec le recul de la production et de la succession de deux mauvaises années agricoles qui devraient conduire les ménages à réduire leurs dépenses de consommation, notamment en matière de biens durables, de transport, de restauration et de loisirs, prévoit le HCP.

La consommation des ménages devrait ainsi enregistrer une évolution négative pour la première fois depuis 1997 et serait de près de -5,1% en 2020 au lieu d'une hausse de 1,8% une année auparavant, tient à faire savoir la même source, ajoutant qu'elle afficherait, par conséquent, une contribution négative à la croissance du PIB de -2,9 points au lieu d'une contribution positive d'un point en 2019.

Quant aux dépenses de consommation publique, elles devraient augmenter de 8,9%, sous l'effet de

l'effort financier en faveur du Fonds spécial de gestion de la pandémie de Covid-19, souligne le HCP, notant que sa contribution à la croissance serait ainsi de 1,7 point au lieu de 0,6 point en 2019. Globalement, la consommation finale nationale se serait repliée de 1,5% au lieu d'une hausse de 2,1% en 2019, contribuant ainsi négativement de -1,2 point à la croissance du PIB au lieu d'une contribution positive de 1,6 point en 2019.

Par ailleurs, l'investissement devrait connaître un affaiblissement suite au repli de l'investissement en équipement industriel et en immobilier qui restent liés à la postériorité des dépenses d'investissement dans le contexte d'incertitude entourant la vitesse de la reprise économique. Les entreprises devraient reporter leurs investissements, leurs achats de fournitures ou leur embauche d'emplois dans un contexte d'incertitude. Le secteur de la construction, déjà en difficulté, devrait être pénalisé par l'arrêt de chantiers lors de la période de confinement et par la baisse de la demande.

Ainsi, et tenant compte du recul de la variation des stocks, attribuable principalement à un mouvement important de déstockage des entreprises suite à la crise sanitaire, conjugué aux retombées de l'année agricole, l'investissement brut devrait enregistrer une baisse de -10% au lieu de 0,8% en 2019, contribuant ainsi négativement à la croissance économique de 3,2 points au lieu d'une contribution positive de 0,3



point en 2019.

Le Budget économique exploratoire présente une révision de la prévision de la croissance économique nationale en 2020, ainsi que ses perspectives pour l'année prochaine. Ce budget est de nature à permettre au gouvernement et aux acteurs socio-économiques de prendre conscience de l'évolution économique prévisible en 2021.

L'élaboration de ce Budget intervient dans un contexte inédit marqué par une crise sanitaire qui a débuté en Chine et s'est propagée dans le monde entier. Elle tient compte des perspectives économiques mondiales, établies par les différents organismes internationaux,

notamment le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission européenne et la Banque mondiale.

Ce Budget tient compte également des données de la comptabilité nationale, des résultats des enquêtes trimestrielles et des travaux de suivi et d'analyse de conjoncture menés par le Haut-commissariat au plan.

Il se base aussi sur les données monétaires issues de Bank Al Maghrib, les données financières fournies par le ministère de l'Économie et des Finances et les statistiques des échanges extérieurs fournies par l'Office des changes.



La consommation des ménages devrait se replier sous l'effet des retombées des restrictions sanitaires et des contractions des revenus

Le volume des ventes du commerce de détail en hausse de 17,8% dans la zone euro

En mai 2020, quand les Etats membres ont commencé à alléger les mesures de confinement liées au Covid-19, le volume des ventes du commerce de détail corrigé des variations saisonnières a augmenté de 17,8% dans la zone euro et de 16,4% dans l'UE, par rapport à avril 2020, selon les estimations d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne. En avril 2020, le volume du commerce de détail avait diminué de 12,1% dans la zone euro et de 11,4% dans l'UE.

En mai 2020, par rapport à mai 2019, l'indice corrigé des effets de calendrier des ventes de détail a reculé de 5,1% dans la zone euro et de 4,2% dans l'UE.

En mai 2020, par rapport à avril 2020, le volume des ventes du commerce de détail dans la zone euro a augmenté de 38,4% pour les carburants, de 34,5% pour les produits non-alimentaires et de 2,2% pour le secteur « alimentation, boissons et tabac ». Dans l'UE, le volume des ventes du commerce de détail a augmenté de 31,9%

pour les carburants, de 30,2% pour les produits non-alimentaires et de 2,1% pour le secteur « alimentation, boissons et tabac ». On peut noter que le volume du commerce de détail pour le secteur « textile, habillement, chaussures » a augmenté de 147,0% dans la zone euro et de 130,7% dans l'UE.

Le volume des ventes du commerce de détail a augmenté dans tous les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles, à l'exception de la Bulgarie où il est resté inchangé. Les hausses les plus

fortes ont été enregistrées au Luxembourg (+28,6%), en France (+25,6%) et en Autriche (+23,3%).

En mai 2020, par rapport à mai 2019, le volume des ventes du commerce de détail dans la zone euro a diminué de 27,4% pour les carburants et de 9% pour les produits non-alimentaires, tandis qu'il a augmenté de 4,9% pour le secteur « alimentation, boissons et tabac ».

Dans l'UE, le volume des ventes du commerce de détail a diminué de 24,3% pour les carbu-

rants et de 6,9% pour les produits non-alimentaires, tandis qu'il a augmenté de 4,1% pour le secteur « alimentation, boissons et tabac ».

Parmi les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles, les plus fortes baisses du volume des ventes du commerce de détail ont été enregistrées en Bulgarie (-20,4%), au Luxembourg (-19,7%) et en Espagne (-17,9%). Les hausses les plus marquées ont été observées en Allemagne (+7,2%), au Danemark (+6,6%) et en Autriche (+4,8%).

Art & culture

Netflix dévoile les coulisses du tournage de "The Old Guard" à Marrakech

La plateforme américaine Netflix vient de dévoiler des images et des clips exclusifs des coulisses de tournage de "The Old Guard", un film mettant en vedette l'actrice Charlize Theron et tourné en grande partie à Marrakech.

Le tournage au Maroc a duré environ deux semaines, avec le soutien d'une grande équipe locale qui a aidé les cinéastes avec toute la logistique nécessaire. La ville de Marrakech apparaît dans plusieurs séquences du film et des scènes représentant l'Afghanistan et l'Afrique ont été tournées dans plusieurs régions du Maroc.

Les lieux de tournage à Marrakech comprenaient l'hôtel El Fenn, le village berbère d'Obaki sur le Plateau du Kik (une région des montagnes de l'Atlas qui faisait également office de village afghan), ainsi que la place Jemaa El-Fna,

Tamansourt, Harbil, Tayzelt, le désert d'Agafay, Boukhriss et Kettara.

Netflix s'est associé à des artistes du monde arabe pour créer une affiche locale qui reflète l'histoire du film et la présence des personnages principaux à Marrakech. Ainsi, l'artiste Ahmed Rifaat a repensé l'affiche en collaboration avec le groupe de tournage pour illustrer des lieux emblématiques de Marrakech tels que Jemaa El-Fna.

Diffusé exclusivement sur Netflix, "The Old Guard" relate l'histoire d'une petite bande de mercenaires immortels, dirigée par la redoutable Andy (Charlize Theron), qui se bat depuis des siècles pour protéger le monde. "The Old Guard" est l'adaptation d'une série de comics signée Greg Rucka. Le film, une oeuvre pleine d'action, a été réalisé par Gina Prince-Bythewood ("Love and Basketball" et "Beyond the Lights").



Alors catégorie B certes, mais catégorie B efficace ! Bien que The Old Guard manque de fraîcheur, il ne manque pas de tripes et comporte de nombreuses séquences qui raviront les amateurs du genre. À la croisée des chemins entre Highlander et Expendables, on peut même dire que le film assume ses imperfections pour mieux faire ressortir ses qualités à la tête desquelles on retrouve Charlize Theron. L'actrice au look très années 90 pour l'occasion fait parler son physique et flingue ou tranche tout ce qui croise sa route avec envie. À ses côtés, Kiki Layne fait ses premiers pas dans le genre en offrant une prestation solide.

Il faut d'ailleurs saluer le travail de Gina Prince-Bythewood, réalisatrice inconnue par chez nous, qui laisse les chorégraphes martiaux s'exprimer et être au service du scénario. Cela se ressent

particulièrement lors des combats groupés où l'on ne peut qu'apprécier la coordination spectaculaire de guerriers luttant ensemble depuis des centaines d'années. Pour le coup, chaque scène d'action de The Old Guard raconte quelque chose sur ses personnages et c'est assez rare pour être apprécié à sa juste valeur.

Il est enfin à rappeler qu'avec 183 millions d'utilisateurs payants dans plus de 190 pays profitant de séries, documentaires et films dans une multitude de genres et de langues, Netflix est le leader mondial du divertissement en streaming. Grâce à un forfait sans engagement, les abonnés Netflix bénéficient d'un accès illimité aux programmes, où et quand ils le souhaitent, sur les écrans connectés. L'utilisateur peut regarder, suspendre et reprendre la lecture de ses programmes à tout moment, sans aucune publicité.

A Tokyo, une exposition d'art où le vol des œuvres est permis



Cambrioleurs, mais pas tous gentlemens : une galerie d'art à Tokyo a récemment proposé aux visiteurs de "voler" les œuvres de leur choix, mais une part du butin s'est rapidement retrouvée sur des sites de vente aux enchères.

Les organisateurs pensaient que l'événement

serait plutôt confidentiel, mais l'information s'est vite propagée via les réseaux sociaux. Si bien que près de 200 personnes se sont pressées à l'ouverture, peu avant minuit dans la nuit de jeudi à vendredi. Les "malfaiteurs" ont été si efficaces que l'exposition a été dévalisée de ses œuvres en

moins de dix minutes, alors qu'elle était prévue pour durer jusqu'à dix jours. La cohue a été telle que des policiers sont accourus sur les lieux, avant que les organisateurs ne dissipent tout malentendu.

Cette "exposition d'art escamotable" était une "expérimentation" censée transformer la relation entre les artistes et le public, a expliqué à l'AFP Tota Hasegawa, à l'origine du projet. Yusuke Hasada, 26 ans, a réussi à s'emparer d'un billet froissé de 10.000 yens (environ 83 euros) encadré, qui faisait partie de l'installation "My Money" de l'artiste Gabin Ito. Arrivé une heure avant l'heure d'ouverture prévue, le jeune homme, l'un des rares à n'être pas reparti bredouille, s'était posté stratégiquement devant l'entrée de la galerie, alors que ses nombreux concurrents attendaient en ordre dispersé. "Au moment où ils (les organisateurs, NDLR) ont annoncé qu'ils ouvraient plus tôt, tout le monde derrière moi s'est précipité à l'intérieur. J'ai failli tomber", a raconté à l'AFP cet Arsène Lupin d'un soir. "C'était effrayant". Le jeune homme assure vouloir conserver le fruit de son larcin pour décorer son appartement. Mais certains avaient des intentions plus vénales : quelques heures après la casse, plusieurs objets de l'exposition étaient déjà en vente sur des sites d'enchères, à des prix atteignant parfois 100.000 yens (plus de 800 euros).

Yuka Yamauchi, une ingénieure de 35 ans, était arrivée un quart d'heure avant minuit, juste à temps pour voir les autres repartir avec leur butin. "Il y a longtemps que je n'avais pas vu autant de monde", a-t-elle commenté, alors que la plupart des Tokyoïtes évitent actuellement les rassemblements, de peur d'être infectés par le coronavirus, en nette recrudescence dans la capitale japonaise.

La jeune femme a dû se contenter d'un maigre lot de consolation : une pince ayant probablement servi à accrocher l'une des œuvres. "Je l'ai trouvée par terre, alors je l'ai gardée en souvenir", a-t-elle confié en riant.

La possibilité de voler des objets permet d'attirer un public plus large et procure aux visiteurs un certain plaisir de la transgression, selon Minoru Murata, une artiste ayant exposé des portefeuilles avec de l'argent et des cartes de crédit éparpillées. La société japonaise n'a pas pour habitude de braver les interdits et le pays jouit d'un taux de criminalité très faible. D'ailleurs, certains cambrioleurs de l'exposition se sont comportés comme des gentlemen, a estimé l'organisateur Tota Hasegawa. La preuve ? Quand l'un d'eux "a perdu son sac avec son portefeuille dedans, l'objet en question a été ramassé, remis à quelqu'un de l'organisation et restitué à son propriétaire", a-t-il souligné.

La famille Travolta en deuil



La famille Travolta est en deuil. L'actrice Kelly Preston, épouse de John Travolta et mère de leurs trois enfants est décédée le 12 juillet à l'âge de 57 ans, a annoncé l'acteur, dévasté. Elle avait joué dans plus de quarante films et séries tout au long de sa carrière. Dans un message posté sur les réseaux sociaux, la star de "Grease" a fait part du décès de son épouse à la suite d'un cancer du sein qu'elle combattait depuis deux ans. "C'est avec un cœur très lourd que je vous informe que ma belle épouse Kelly a perdu sa bataille de deux ans contre le cancer du sein. Elle a mené un combat courageux avec l'amour et le soutien de tant de personnes. Ma famille et moi serons à jamais reconnaissants envers ses médecins et ses infirmières du MD

Anderson Cancer Center, tous les centres médicaux qui l'ont aidée, ainsi que ses nombreux amis et proches qui ont été à ses côtés", a écrit John Travolta.

"On se souviendra toujours de l'amour et de la vie de Kelly. Je vais prendre un peu de temps pour être là pour mes enfants qui ont perdu leur mère, alors pardonnez-moi d'avance si vous n'avez pas de nouvelles de nous pendant un certain temps. Mais sachez que je ressentirai votre élan d'amour dans les semaines et les mois à venir, au fur et à mesure de notre guérison. Tout mon amour", a poursuivi John Travolta.

L'actrice avait joué dans plus de 45 films dont "Jumeaux" (1989), "Jerry Maguire" (1996) ou encore "Gotti" (2018). Elle a eu trois en-

fants avec John Travolta: Ella Bleu, Jett, décédé en 2009 à l'âge de 16 ans, et Benjamin.

Sa fille Ella Bleu a elle aussi partagé un message poignant sur les réseaux sociaux. "Je n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi courageux, fort, beau et aimant que toi. Quiconque a la chance de te connaître ou d'avoir déjà été en ta présence conviendra que tu as une aura et une lumière qui ne cessent de briller et qui font que ton entourage se sent instantanément heureux. Merci d'avoir été là pour moi quoi qu'il arrive. Merci pour ton amour. Merci pour ton aide et merci d'avoir fait de ce monde un endroit meilleur. Tu as rendu la vie si belle et je sais que tu continueras à le faire. Je t'aime tellement maman"

Bouillon *de culture*

Johnny Depp

La star hollywoodienne Johnny Depp a estimé devant la justice britannique que les accusations le dépeignant en mari violent envers son ex-épouse Amber Heard l'avaient transformé de "Cendrillon en Quasimodo".

Le héros de la saga "Pirate des Caraïbes" poursuit en diffamation devant la Haute Cour de Londres le tabloïd The Sun et sa société éditrice NGN, auxquels il reproche d'avoir, dans un article paru en avril 2018, repris comme étant un fait avéré des allégations selon lesquelles il avait frappé son ex-femme, ce qu'il dément.

L'acteur de 57 ans affirme qu'Amber Heard, 34 ans, a méticuleusement monté un dossier contre lui pendant leurs deux années de mariage, qui s'est achevé par un divorce fracassant en 2017, afin de faire avancer sa carrière à ses dépens. "De Cendrillon", jolie princesse de conte de fées, "je suis devenu Quasimodo en 0,6 seconde sans avoir rien à dire", a-t-il témoigné vendredi, au quatrième jour du procès, faisant référence à ce personnage bossu du roman "Notre-Dame de Paris" de Victor Hugo. Jeudi, Johnny Depp avait assuré à l'avocate de NGN qui l'interrogeait sur ses excès avoir été affaibli par sa dépendance à la drogue au point d'être incapable de frapper son ex-femme comme elle l'affirme. Systématiquement, il a réfuté les accusations de violences relayées par l'avocate, Sash Wass, qui a tenté de le dépendre comme une personne égocentrique déconnectée de la réalité. Il affirmé que c'était Amber Heard, elle-même consommatrice de drogues et d'alcool d'après lui, qui cherchait la bagarre de manière chronique.



Nouveau programme de diffusion de longs métrages marocains sur le site web du CCM



Suite au grand succès de l'opération de présentation de longs métrages marocains de fiction et de documentaires sur le site web du Centre cinématographique marocain (CCM), pendant la période de confinement, un nouveau programme sera mis en ligne à partir du mardi 14 juillet 2020, a annoncé le CCM dans un communiqué dimanche. Le nouveau programme sera constitué de plus de trente courts métrages de fiction et une dizaine de longs métrages documentaires, a indiqué la même source, précisant que chaque semaine, trois à quatre courts métrages de fiction et un long métrage documentaire pourront être visionnés à toute heure de la journée ou de la nuit. Et ainsi de suite, pour les semaines suivantes, jusqu'à la fin du programme.

Ces films ont été choisis parmi ceux qui ont participé aux dix der-

nières éditions du Festival du Court métrage méditerranéen de Tanger pour les courts métrages de fiction, et au Festival national du Film pour les longs métrages documentaires (compétition ou hors compétition), a-t-il ajouté. Le programme de la semaine sera disponible tous les mardis sur le site : <https://www.ccm.ma>.

Tout en réitérant ses remerciements à tous les ayants-droits "qui ont accepté cette diffusion gratuite avec enthousiasme et générosité", le CCM a rappelé que les trois premières programmations avaient permis aux cinéphiles amateurs du septième art marocain au Maroc et partout dans le monde, de voir ou de revoir une cinquantaine de films marocains. Et de conclure que le nombre de chargements avoisine les 600.000, dans 101 pays, dont le Maroc qui est en tête du classement.

La Turquie et le monde arabe

Horizons



Sil est un pays qui laisse perplexe les stratégies en ces temps, c'est bien la Turquie que l'on trouve sur plus d'un front. Elle a d'abord lancé un défi à l'Europe en la menaçant sans cesse de laisser la voie libre devant des millions de réfugiés syriens (quelque quatre millions de personnes) et même de leur faciliter la tâche pour traverser la frontière gréco-turque et entrer par la force sur les territoires de l'Union européenne. Le problème des flux migratoires est devenu une thématique de controverse entre l'UE et la Turquie jusqu'au point où dans le débat public, s'est installée l'idée d'un chantage franchement déclaré au sein même des chancelleries des principaux pays, sachant que la Turquie reste toujours demandeur d'adhésion à l'UE.

À l'Est, le premier qui souffre des ingérences turques est bien la Syrie de Bachar Al Assad avec la présence de dizaines de milliers de combattants armés et agissant à la solde d'Ankara, mais financés par le Qatar qui abrite toutes les têtes pensantes de la mouvance des Frères musulmans sous la bannière de leur confrérie en l'occurrence l'Organisation mondiale des Frères musulmans. Ces soi-disant combattants appartenaient à différentes factions allant de Daech à l'ALS en passant par Ansar Echam et les anciens adeptes d'Al Qaïda d'Abou Mossaab Ezzarqaoui.

On peut légitimer un tel comportement par le fait de voir des millions de réfugiés syriens qui ont fui la guerre pour venir s'installer dans les camps édifiés sur le territoire turc avec tout ce que cela comporte comme fardeau politique, économique, social et surtout sécuritaire. Mais utiliser ces réfugiés comme moyen de pression pour demander plus de moyens financiers, ou encore comme éléments pesant dans le processus de négociations d'adhésion à l'UE, n'est pas de nature à faire apparaître la Turquie comme un partenaire crédible.

Les ingérences turques ne s'arrêtent pas à sa seule frontière avec la Syrie mais elles s'étendent un peu partout dans le monde arabe. D'abord en Egypte, où les Frères musulmans sont déchus du pouvoir par un artefact sans signification politique, mêlant le putschisme militaire à la révolte populaire alimentée par le mouvement de masse qui a revendiqué la révolution après s'être rendu compte que celle-ci avait été récupérée voire même confisquée par des opportunistes qui ont pris le train en marche.

Depuis, les opérations d'assassinats et les actes de sabotage n'ont cessé de se multiplier malgré les efforts draconiens mis en œuvre par l'armée et les au-

torités sécuritaires. Des responsables politiques et militaires de haut rang n'ont pas échappé aux attentats meurtriers menés conjointement par des groupes affichant des liens directs avec la mouvance salafiste ou avec les Frères musulmans et recevant leurs ordres et leurs financements de cette même mouvance via des ramifications qui agissent dans l'ombre.

L'Irak a eu aussi sa part des ingérences turques au Kurdistan. Sous prétexte du droit de poursuite des combattants du PKK, qui y trouvent refuge, des interventions militaires musclées y font rage sans cesse et sans le moindre respect de la souveraineté irakienne sur ses territoires.

Le problème kurde est aussi un problème syrien, puisque la Turquie s'est donnée le droit d'intervenir pour tenter de neutraliser ou d'affaiblir les groupes armés kurdes de Syrie installés dans la localité de Koubané, fief de la rébellion kurde syrienne. Le monde entier tient toujours à reconnaître le rôle de ces combattants et leur détermination qui a été cruciale dans la reprise de la localité de Raqqa, centre "opérationnel et ville modèle" du gouvernement de Daech en Syrie. Cette reprise a été soutenue par la coalition internationale, et elle est intervenue en parallèle avec celle de la ville de Mossoul en Irak, déclarée capitale du Khalifat autoproclamé. Pour mémoire, Raqqa fut l'une des grandes localités à tomber entre les mains de Daech, en 2014, une année après qu'il ait chassé tous les autres groupes armés opposés au régime syrien.

En Libye, la Turquie a commencé à porter officiellement assistance au Gouvernement d'accord national (GAN), dirigé par Faïez Sarraj et reconnu par l'ONU. Au vu de ce qui se passe concrètement sur le terrain, la Libye est devenue une sorte de protectorat international où la Turquie revendique sa part du gâteau. La toute dernière visite de Sarraj à Ankara, le 4 juin dernier, montre en substance les velléités de cette dernière et rappelle la triste histoire d'une occupation ottomane qui a duré plus de trois siècles.

C'est grâce aux matériels et conseillers militaires turcs que les combattants du GAN ont pu mettre un terme à la tentative de conquête de Tripoli par l'ANL (Armée nationale libyenne) du maréchal Khalifa Haftar. Tout récemment encore, les forces du GNA se sont emparées de l'aéroport international de Tripoli, ce qui est considéré par les observateurs comme un gain significatif depuis leur mainmise sur la base aérienne d'Al Watia, au sud-est de Tripoli.

Alors que l'ONU a annoncé la reprise des né-

gociations entre les belligérants, le président turc a refusé la proposition onusienne comme s'il s'agissait d'un chef d'Etat libyen : « Nous ne nous assiérons pas à la table des négociations avec Haftar », a-t-il déclaré en traitant le maréchal de « putschiste ». Fort du matériel militaire de l'OTAN et de la logistique mise à sa disposition, il a réussi à mettre à mal les troupes de Khalifa Haftar, d'une part, et à violer la décision onusienne de maintien de l'embargo sur les armes acheminées vers ce pays, d'autre part.

C'est un sujet qui a réveillé les vieux démons de l'avant et de l'après-Première Guerre mondiale, qui a vu l'effondrement de l'Empire ottoman après la guerre des Balkans. Le traité de Sévres a réduit sa superficie territoriale de quelque 3 millions de kilomètres carrés à son dixième, ce qui a créé un vrai sursaut patriotique contre les Alliés britanniques et français. Même avec un traité de Lausanne qui a plus que doublé le territoire turc sous l'égide de la nouvelle République laïque en l'attirant plus vers l'Occident, les rancœurs sont encore là. Le flou qui est gardé sur le tracé des frontières entre la Turquie d'une part et la Grèce et Chypre de l'autre, est resté comme une bombe à retardement qui risquerait d'exploser à tout moment en mettant à feu et à sang toute la région.

La Turquie n'est pas le seul acteur étranger à être présent sur la scène libyenne, il y a aussi la France qui a usé de son poids comme membre permanent du Conseil de sécurité pour obtenir un accord d'intervention militaire en 2011, contre les troupes de Mouammar Kadhafi qui s'approprièrent à intervenir contre les insurgés de Benghazi. À côté de ce grand pays, il y a la Russie qui ne cache pas ses ambitions en Libye vu ses relations économique, politique et militaire avec l'ancien régime.

L'accord turco-GNA est trop mal perçu par le Président Macron qui n'hésite pas à renverser la table et à faire fi des convenances diplomatiques.

Paris et Ankara sont tous deux membres de l'OTAN, mais l'intervention turque contre les Kurdes syriens, considérés comme alliés de l'Occident, a alimenté la véhémence de la France qui a argué d'une situation de « mort cérébrale » de cette même OTAN au mois de novembre 2019.

Alors qu'il ne manquait rien pour que la tension entre les deux pays s'enflamme de nouveau, la frégate française participant à l'embargo sur les armes pour la Libye a été prise pour cible par un navire turc le 10 juin dernier, qui l'a neutralisée. C'est un incident qui a provoqué un tollé dans les médias français ➡➡

et européen, ainsi que des réactions de responsables de ces pays, les amenant à réitérer cette mort céleste de l'OTAN. Du côté de Paris, on estime que ladite alliance est trop conciliante avec la partie turque, alors qu'elle devait protester contre sa « stratégie de la tension » et sa « responsabilité historique et criminelle » dans le conflit libyen dont l'intervention du président Nicolas Sarkozy a alimenté le déclenchement.

Dans l'imaginaire mémoriel collectif français ou encore européen, ce comportement de la Turquie participe d'une violence fondatrice de ce pays qui, issu comme nous l'avons déjà souligné ci-haut, d'une faille en 1918 et qui, fuit son angoisse initiale du néant tout en poursuivant sa course à la survie. Mais user des réfugiés comme monnaie d'échange en les faisant passer du statut d'otages à celui de migrants, n'est anodin pour personne. Et tout cela, pour les convoier en masse vers l'Ouest dans une logique tantôt de menace et tantôt d'affrontement à l'Est comme au Sud en y transportant des blindés pour asseoir un projet d'annexion.

Pour sa présence en Libye aux côtés du gouvernement légitime et internationalement reconnu et pour les victoires militaires qu'il a permis au GAN, Erdogan voudrait récolter les fruits de son investissement. La Turquie qui paie une facture énergétique de plus de 60 milliards de dollars US annuellement est prête à faire de l'exploitation des richesses énergétiques libyennes l'élément clé de son engagement. Tout est parti au mois de décembre 2019 quand Ankara et Tripoli ont signé un pacte de coopération militaire assorti d'un accord de délimitation du territoire maritime.

Selon cet accord, la Turquie se donne des droits en matière de prospection et de forage de pétrole en Méditerranée orientale, projet qui a été rejeté par les pays riverains comme la Grèce et l'Égypte qui l'ont condamné en le jugeant illégal.

En plus des conseillers militaires mis à la disposition du GAN, des combattants de diverses factions islamistes représentées à Idlib sont acheminés vers le territoire libyen afin de se joindre aux milices de Masratta dirigées par le seigneur Ali Belhadi. Selon les observateurs, le nombre de combattants acheminés du nord syrien vers la Libye devait dépasser de peu les dix mille personnes. Du côté adverse, il y a les mercenaires russes du groupe Wagner qui combattent à côté des troupes de Hafar. Ce qui démontre que les Libyens ne sont plus les maîtres de leur propre destin et que leur pays s'est transformé en un fonds de commerce où chacun des acteurs externes voudrait l'exploiter à son profit.

Qatar a eu aussi son mot à dire dans le conflit. Avec sa chaîne satellitaire Al Jazeera, l'Emirat a tout fait pour jouer au pyromane comme il l'avait fait au temps du Printemps arabe qui n'a pas été vécu de la même manière par les pays arabes ; certains ont pu s'y adapter par des réformes comme le Maroc, alors que d'autres ont préféré la confrontation avec leurs populations. C'est le cas notamment de la Syrie, de la Libye et d'autres pays où cette confrontation a causé ravages et destructions.

Le pays qui a subi le plus l'effet de propagande de la chaîne Al Jazeera est bien entendu l'Égypte avec, à la clé la prise de pouvoir par l'armée avec le Maréchal Sissi à sa tête à un moment où le pays était près de s'effondrer. C'est grâce à l'Arabie Saoudite dont le défunt ministre des Affaires étrangères avait déclaré que « si l'Égypte tombe, c'est toute la Nation arabe qui tombe... » que Le Caire a pu tenir. C'est un secours qui est entré dans les faits avec une manne financière portant sur des dizaines de milliards de dollars injectés dans la machine économique égyptienne.

Avec sa chaîne médiatique satellitaire Al Arabiya installée à Dubaï, l'Arabie Saoudite distille sa propagande anti qatarote et anti-Frères musulmans qui se situe aux antipodes de la chaîne qatarote. A elles seules, ces deux

chaînes estiment détenir le monopole de l'écoute des populations arabes et même de toute la diaspora arabe aux quatre coins de la planète. Chacune d'entre elles se nourrit de l'argumentation de l'autre pour contre-attaquer et réciproquement, c'est une guerre médiatique qui laisse perplexes l'humble citoyen arabe qui est à la croisée des chemins sans trop en savoir les causes.

Force est de constater que l'avantage tourne en faveur d'Al Jazeera qui s'est livrée au captage de l'attention de toute l'adolescence et la jeunesse arabes via le rachat des droits de retransmission de toutes les compétitions sportives des principaux pays : football, basket-ball, tennis, sports de combat, etc. La chaîne satellitaire Bein Sport n'est autre qu'une filiale d'Al Jazeera diffusée en plusieurs langues et qui s'offre les services d'anciennes stars du sport, toutes disciplines confondues.

Les excès du Qatar ne s'arrêtent pas à ce niveau, mais vont bien au-delà, au rachat d'équipes de football et à la construction de majestueux stades. Le Qatar s'est, en effet, offert l'équipe du PSG qui a été transformée en une équipe redoutable avec dans ses rangs les meilleurs joueurs du monde. Devenue imbattable, elle se permet d'arracher tous les trophées footballistiques français. Du côté émirati, c'est l'équipe des Citizens qui a été rachetée avec un super entraîneur nommé P. Guardiola qui n'a cessé de remporter les prestigieux trophées du football anglais en dépit de sa complexité. Cette équipe est passée de la catégorie moyenne à celle des équipes qui disputent les grands titres anglais et européens.

Ce qui se passe relève du délire car ce n'est pas un problème de projet politique contre un autre projet politique, mais c'est un problème d'ego familiaux des pétromonarchies du Golfe gavées par les richesses accumulées et qui sont utilisées à des fins de réseautage et d'influence sur un monde arabe où règnent l'ignorance, la pauvreté et les aliénations intellectuelles et affectives.

Ces luttes d'influence, les trois familles régnautes du Qatar, des Emirats et de l'Arabie Saoudite ont créé un maelstrom dans la région dont le Yémen continue à payer le lourd tribut jusqu'à aujourd'hui. Le tournant pris par l'Arabie Saoudite en faveur de l'Égypte a fini par déplaire à l'Emirat du Qatar du fait qu'il abrite toutes les têtes pensantes des Frères musulmans avec à leur tête le défunt Youssef Al Kardouï et le journaliste controversé Ahmed Mansour. Un autre talent est à ajouter à la liste, à savoir celui de l'ex-parlementaire communiste de la Knesset, l'araboisraïfien Azmi Bichara.

Certains experts en matière de politique et de renseignement vont jusqu'à affirmer que l'Emirat du Qatar n'est qu'une façade politique et que les vrais détenteurs du pouvoir sont les Frères musulmans. C'est ainsi qu'a été déclenché le compte à rebours dans les relations entre le Qatar et les autres pays du Golfe et l'Égypte : embargo économique, fermeture de toutes les lignes aériennes, rappel des ambassadeurs, guerre cybernétique. Ces mesures ont eu pour effet l'isolement de tout l'Emirat qui a vu ses lignes de communication terrestres coupées avec le reste du monde car elles transitaient par l'Arabie Saoudite.

Pour régler ce différend et mettre fin à l'embargo, toute une série de conditions ont été mises sur table. Elles sont au nombre de douze dont les deux principales sont la fermeture de la chaîne Al Jazeera et l'expulsion du cheikh Al Karadouï. La réponse du Qatar a été un niet puisqu'entre-temps, le grand frère de l'islam politique, la Turquie, s'est porté à son secours en envoyant un effectif de cinq mille soldats avec toute la logistique nécessaire à leur déploiement.

Là encore, la Turquie a, selon ses détracteurs, montré son image interventionniste et sa volonté de faire du monde arabe sa chasse gardée à l'instar de ce que déjà fait l'Iran dans certains pays qui forment ce que

d'aucuns qualifient de Croissant chiite, en nous rappelant le triste passé des invasions et de l'occupation ottomane de tout le monde arabe, exception faite du Maroc.

Un tel acte de la Turquie a été, à l'évidence, très coûteux pour Ankara qui a dû subir l'attaque saoudienne en règle sur sa monnaie lors de la crise dite du dollar liée à l'affaire du pasteur dont le président Trump avait exigé la libération. Quant au blocus saoudo-émirati, il n'a néanmoins pas semblé avoir d'effet sur l'économie du Qatar.

Un autre événement est venu souffler sur les braises. En l'occurrence l'assassinat du journaliste et correspondant du Washington Post Jamal Khashoggi le 2 octobre 2018 au consulat saoudien à Istanbul.

Les commanditaires de cet assassinat avaient certainement pensé que leur acte allait être un simple fait divers sans plus. Il n'en a rien été puisque leur acte ignoble a provoqué un tollé d'indignations, suivies de réactions virulentes des principales chancelleries de la planète.

Tous les services de renseignement des grandes puissances se sont mis à l'œuvre afin d'identifier le ou les coupables. Leurs positions ont été mitigées car l'Arabie Saoudite est le premier exportateur de pétrole dans le monde. Le seul pays qui a pris une position franche en la matière est bien évidemment la Turquie, pour qui ce fut une aubaine pour enfoncer le couteau dans la plaie. Et jusqu'à présent, Ankara continue à revendiquer les têtes qui ont participé à cet enlèvement-assassinat, à savoir une vingtaine de personnes dont certaines sont proches du prince héritier Mohamed Ben Salmane.

L'affaire n'est pas encore close, puisque la Turquie continue toujours à brandir ses menaces contre l'Arabie Saoudite qui ne chôme pas d'ailleurs puisque là où il y a un engagement turc, les Saoudiens en prennent le contre-pied comme cela est visible en Libye et en Égypte.

Dans cet esprit conflictuel et vu la nature des belligérants, ne nous sommes pas en train de nous diriger vers une confrontation entre un panarabisme qui se cherche encore et un panislamisme dont on commence à percevoir les premières lueurs ? Un panarabisme autour de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte, des Emirats Arabes Unis, de la Jordanie, du Koweït, etc et un panislamisme autour de l'axe Qatar-Turquie, qui sera rejoint par la Libye du GNA et la Tunisie d'Ennahda.

Les visées turques ont même été plus loin. En Corne de l'Afrique et plus exactement sur la mer Rouge au large du Soudan. Une île faisant partie des territoires de ce dernier est passée sous contrôle turc. Selon un accord de location conclu par les deux pays (Soudan et Turquie) liés par la fraternité panislamiste, le Soudan a cédé l'île en question à la Turquie pour y installer une base militaire. L'Égypte et l'Arabie Saoudite ont réagi avec virulence à cet accord, mais une fois le régime d'El Bachir balayé, cet accord n'est plus d'actualité. Le conseil mixte composé de militaires et de civils désignés par les comités du soulèvement populaire a, en effet, remis les choses à leur place en tournant le dos à la Turquie et à ses ambitions.

Sur le plan économique, la stratégie adoptée par la Turquie dépend du genre de partenaires qu'elle a en face d'elle. À l'ouest il y a l'Union européenne sans les États-Unis et le Canada car ils ont à être traités à part. Au nord, c'est la Russie avec laquelle la Turquie a vécu un bon nombre de soubresauts de toutes sortes résultant notamment du plein engagement russe dans le conflit syrien. Retenons pour mémoire que, lors du putsch de 2016, tout l'Occident souhaitait se débarrasser d'Erdogan et que seule la Russie a volé à son secours.

À l'Est, c'est l'esprit ethnique qui gagne les dirigeants turcs, puisqu'une nouvelle approche voit le jour, vis-à-vis des nouvelles républiques de l'Asie centrale ayant fait partie de l'ex-URSS. Il s'agit bien évidemment de

l'Ouzbékistan, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Turkménistan et du Kirghizistan. Le Tatarstan est, lui, un territoire appartenant à la Russie mais avec une importante communauté turque à l'instar des Ouïghours (en chinois Xin Jang) vivant en communauté à l'intérieur des territoires chinois. Envers tous ces pays, la Turquie prône le panturquisme consistant à rassembler tous ces pays dans un cadre d'une union basée sur des liens linguistiques et culturels. Cette vision ethnique devrait en principe réveiller les étourdis du panislamisme dont ceux qui rêvent encore de voir Ankara devenir la capitale du nouveau Khalifat à l'instar de Moussoul pour Daech.

La Turquie joue sur plusieurs plans, et pour chaque plan, elle a un menu à la carte : la laïcité quand il s'agit de négociations d'adhésion à l'UE et le panturquisme quand il s'agit des républiques turcophones de l'Asie centrale. Pour les pays arabes, c'est un menu basé sur l'Islam politique ou le panislamisme et plus particulièrement la mouvance des Frères musulmans.

Pour les pays où règne une certaine stabilité comme le Maghreb, une attention plus particulière est prêté aux accords de libre-échange. Pousser vers ce genre de relations et tenter de les généraliser jusqu'à atteindre les pays de l'Afrique subsaharienne est la nouvelle stratégie turque. C'est par la porte du Sénégal et de la Côte d'Ivoire que semble se déployer cette stratégie visant à doper les exportations turques. Et donc à faire saigner davantage leurs industries dont la compétitivité n'a jamais été au rendez-vous et qui sont considérées d'emblée comme des économies avec un dénominateur commun : la précarité. Encore heureux que le Maroc se soit réveillé à temps pour remettre les pendules à l'heure, car depuis 2006, les excédents commerciaux ont toujours été en faveur de la partie turque au détriment du Maroc comme c'est le cas pour l'ensemble des accords de libre-échange qu'il a signés.

Avec l'UE, la Turquie n'a jamais vu son intégration comme membre à part entière dans cet espace. Quelles en sont les raisons ? Ce ne sont pas des raisons simples à souligner car le contexte des relations de la Turquie avec l'Europe a commencé dans les années 1920 quand Atatürk a fait basculer le pays d'un Empire dit ottoman à une République laïque, et troqué l'alphabet arabe contre l'alphabet latin.

Pour la Turquie, cet événement est le seul à être marquant de cette phase d'entre les deux guerres mondiales. Ce n'est qu'après la deuxième d'entre elles qu'elle s'est plus rapprochée de l'Occident en intégrant d'abord l'OTAN en 1952.

Son rôle durant la guerre froide était déterminant puisqu' à elle seule, elle abritait le plus grand nombre de soldats de l'OTAN et des bases hautement stratégiques pour l'équilibre Est-Ouest (opposant l'OTAN au Pacte de Varsovie).

La signature des accords douaniers de 1963 et de 1995 et l'ouverture des négociations d'adhésion en 2005 n'ont pas eu d'aboutissement jusqu'à présent. La main de fer d'Erdogan est décrite comme une dérive autoritaire. Son mimétisme et son franc parler envers l'Occident sont l'une des causes du ralentissement puis de l'arrêt des négociations d'adhésion. Il faut reconnaître qu'à l'échelle des opinions publiques et selon certaines chancelleries occidentales, cette adhésion n'est plus d'actualité car selon ces mêmes sources, la Turquie n'a pas accompli les réformes qui lui ont été demandées pour que sa politique soit alignée sur celle des membres de l'UE.

C'est juste une façon de masquer une réalité qui est celle de dire qu'un pays à majorité musulmane n'a pas de place dans une union laïque, et dont les élites qui font le diktat dans le projet européen sont laïques et déconfessionnalisées.

Par Abdelkrim Nougaoui
Enseignant-chercheur à Oujda

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

| | | | | | | | |
|---------------------|-----------------------|------------------------|--------------------|----------------------|-----------|-----------------|---------------|
| PATELIN | MUSE | L'ANIMAL À SANCHO | A SEC CRACK SUISSE | MAMMI-FÈRE MARIN | EN OTAGE | PASSAGE À TABAC | MIDI |
| ESPÈCE DE GEISHA | | DIFFICILE À COMPRENDRE | | | | | |
| | | NOTE FLEUR D'ORANGER | | CE QUI OPPRIME | | | |
| RÂPEUX MÉTAL | | REPAIRE DE MEURE | | APRÈS COUP EN TRANSE | | | |
| | | | GRECQUE | | ÉMIR TURC | | VIEUX MÉDECIN |
| ACERBE DÉPRAVÉ | FIN DE VERBE DÉSUET | | MYSTÈRE ARTICLE | | | | |
| | | | | FORME D'ÊTRE | | | |
| GUÏGNE | | | EN DIRECT | CALME ET SEREÏN | | CHAMP-ÊTRE | |
| | | | CUBE ARTICLE | BELLE-FILLE TRIBUNAL | | | |
| COMPOSITEUR ITALIEN | QUARTIER DE CAEN LAVE | | COUVRE-FEU REBUT | | | | |
| | | ARTICLE EN ATTENTE | | CUBE PLANTE (GOMBO) | | | |
| BASQUE PAS PRO | | | TOUFFU | | EN APPEL | | |
| A PERDU LE CHEF | | | | GROGNE | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|------------------------------------|---|-------------|--------------|----------------|---|----------------------|----------|----------------|-------------------|---|---------------------------------|
| HAUT MAL | A | GROSSE TÊTE | CASSE-CROÛTE | PRINCIPE VITAL | S | ESSENTIEL À LA VIE | V | DONNE LE CHOIX | LETTRÉS DE MERNÉS | E | CONSIDÉRAI |
| CAMBRIOLAGE | C | A | S | S | E | PORTEURS DE CHARGE | I | O | N | S | VICTIME DE L'EAU OU DE L'ALCOOL |
| MOLLE DANS LES MICHES | M | I | E | A | B | ABÏME PAR LE TEMPS | V | E | T | U | S |
| PROTECTION | E | G | I | D | E | QUARTIER DE CAEN | A | P | A | R | I |
| PLANTE DE VILLE HERBACÉE (NOUVEAU) | M | L | S | E | N | EN LÈVE | A | L | I | M | A |
| ANÈMONE | A | N | E | M | O | N | E | G | I | F | R |
| LENTE AU DÉPART | E | É | L | I | M | A | E | T | E | G | A |
| POUR | P | O | U | R | | FORME D'ÊTRE ARTICLE | C | R | A | C | K |
| SOUS DÉVELOPPÉS | C | O | N | N | U | COPAIN BRÛLÉ DE CHOC | A | M | I | T | A |
| FRANCS | F | R | A | N | C | S | COCOAINE | G | R | O | U |
| ENZYME | U | F | E | R | | FIN DE VERBE | S | | | | |
| ASE | A | S | E | | | ARACHNIDE | A | R | A | I | G |
| À L'ENVERS NOTE | E | R | | | | FEMELLE DU CANARD | C | A | N | E | A |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522.61.94.04
0522.62.32.32
Fax de la rédaction:
0522.62.09.72
Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojd MAROC

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- 1- A lieu deux fois l'an
- 2- Le propre (L...) - Note
- 3- Couches - Change
- 4- Risques - Notre satellite
- 5- Pourcentage de malades
- 6- Leste - Lui à Londres
- 7- Essaims - Madame Bovary
- 8- De en Italie - Pile - Coordonnant
- 9- Décodées - Porte charge
- 10- Epoque - Bluff

VERTICALEMENT

- 1- Urodèle d'Europe
- 2- Conclusion
- 3- Financière
- 4- Engorgé - Coutumes
- 5- Possessif - Repos diurne
- 6- Rapide de France - Enzyme
- 7- Faits
- 8- Le mal d'aimer - Eau de France
- 9- Au plus haut point
- 10- Attachée - Manquée

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | I | M | P | O | T | E | N | T | E | S |
| 2 | M | A | U | R | E | S | | A | M | E |
| 3 | A | N | | O | I | S | E | | E | T |
| 4 | G | I | M | B | L | E | | T | U | |
| 5 | I | G | | E | L | | I | R | | P |
| 6 | N | A | T | | E | C | R | I | T | E |
| 7 | A | N | I | S | | R | E | P | A | S |
| 8 | I | C | T | E | R | E | | O | R | E |
| 9 | R | E | O | R | I | E | N | T | E | E |
| 10 | E | S | | T | A | S | S | E | E | S |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 8 | 4 | | 1 | | 5 | | 2 |
| 3 | | | 9 | | 5 | | 8 | |
| | | | 2 | | | 3 | | |
| 9 | 4 | | 8 | 2 | | | | |
| | 3 | 1 | | | | 2 | 4 | |
| | | | 9 | 4 | | 1 | 7 | |
| | | 3 | | | 9 | | | |
| | 1 | | 5 | | 6 | | | 4 |
| 5 | 9 | | 7 | | 1 | 3 | | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 3 | | 5 | | | | | 4 |
| 2 | | | 4 | 9 | | | | 6 |
| | 8 | | | 2 | 5 | | | |
| 5 | | | 8 | | | 6 | 4 | |
| | 4 | | 2 | 9 | | 1 | | |
| | 7 | 1 | | 3 | | | | 8 |
| | | 6 | 7 | | | 8 | | |
| 3 | | | | 2 | 6 | | | 1 |
| 7 | | | 8 | | | | 6 | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | | 7 | 5 | 3 | | | |
| | | | 5 | | 6 | 7 | | |
| | 5 | | | | | 2 | | |
| | 9 | | 3 | 5 | | | | |
| | 5 | 4 | 7 | | 6 | 3 | 2 | |
| | | | 2 | 1 | | | 5 | |
| 6 | | | | | 8 | | | |
| 4 | 2 | | | 3 | | | | |
| 5 | 8 | | 9 | | | | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 5 | 2 | | | 6 | |
| | | | | 9 | | | | 2 |
| 2 | 1 | | | 3 | 8 | | | |
| | | | 4 | | | | 8 | |
| | 8 | 4 | | | | 7 | 5 | |
| | 3 | | | | 5 | | | |
| | | 3 | 9 | | | 6 | 1 | |
| 9 | | | | 8 | | | | |
| | 7 | | 4 | 6 | | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 3 | 9 | 2 | 5 | 1 | 4 | 8 |
| 9 | 2 | 4 | 6 | 1 | 8 | 3 | 7 | 5 |
| 1 | 5 | 8 | 3 | 7 | 4 | 2 | 9 | 6 |
| 2 | 4 | 7 | 8 | 3 | 6 | 5 | 1 | 9 |
| 3 | 8 | 5 | 4 | 9 | 1 | 6 | 2 | 7 |
| 6 | 1 | 9 | 2 | 5 | 7 | 8 | 3 | 4 |
| 5 | 7 | 6 | 1 | 4 | 2 | 9 | 8 | 3 |
| 8 | 9 | 2 | 7 | 6 | 3 | 4 | 5 | 1 |
| 4 | 3 | 1 | 5 | 8 | 9 | 7 | 6 | 2 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 8 | 5 | 9 | 2 | 3 | 7 | 4 | 1 |
| 1 | 3 | 4 | 5 | 8 | 7 | 9 | 6 | 2 |
| 2 | 9 | 7 | 4 | 1 | 6 | 3 | 8 | 5 |
| 7 | 5 | 2 | 8 | 9 | 4 | 6 | 1 | 3 |
| 3 | 4 | 6 | 7 | 5 | 1 | 2 | 9 | 8 |
| 9 | 1 | 8 | 6 | 3 | 2 | 4 | 5 | 7 |
| 5 | 7 | 1 | 2 | 4 | 9 | 8 | 3 | 6 |
| 8 | 6 | 9 | 3 | 7 | 5 | 1 | 2 | 4 |
| 4 | 2 | 3 | 1 | 6 | 8 | 5 | 7 | 9 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 1 | 8 | 4 | 6 | 5 | 3 | 2 |
| 5 | 8 | 6 | 2 | 9 | 3 | 4 | 7 | 1 |
| 2 | 4 | 3 | 7 | 5 | 1 | 8 | 9 | 6 |
| 6 | 1 | 7 | 9 | 3 | 8 | 2 | 5 | 4 |
| 9 | 5 | 4 | 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 8 |
| 3 | 2 | 8 | 5 | 6 | 4 | 9 | 1 | 7 |
| 8 | 6 | 5 | 4 | 7 | 9 | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 3 | 2 | 6 | 1 | 5 | 7 | 8 | 9 |
| 1 | 7 | 9 | 3 | 8 | 2 | 6 | 4 | 5 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 2 | 9 | 4 | 5 | 6 | 3 | 1 | 8 |
| 4 | 5 | 8 | 3 | 1 | 2 | 9 | 6 | 7 |
| 1 | 3 | 6 | 7 | 9 | 8 | 4 | 5 | 2 |
| 3 | 1 | 5 | 9 | 8 | 4 | 7 | 2 | 6 |
| 9 | 6 | 7 | 2 | 3 | 5 | 1 | 8 | 4 |
| 8 | 4 | 2 | 1 | 6 | 7 | 5 | 3 | 9 |
| 5 | 7 | 4 | 6 | 2 | 3 | 8 | 9 | 1 |
| 6 | 8 | 1 | 5 | 4 | 9 | 2 | 7 | 3 |
| 2 | 9 | 3 | 8 | 7 | 1 | 6 | 4 | 5 |

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ BLEUTIFUL SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/02/2020 enregistré à SAFI, le 18/02/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes: DENOMINATION SOCIALE: BLEUTIFUL « S.A.R.L. » ; La société a pour objet: - l'exploitation de toutes activités d'agence de communication, agences de publicité - les activités de conseil en communication et marketing DUREE DE LA SOCIÉTÉ: 99 Ans à dater de sa constitution. SIEGE SOCIAL: SAFI, RUE 08 N° 24 QUARTIER KAOUKI COMMUNE ZAOUYA CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 DH chacune entièrement libérées et attribuées comme suit: - Mr EL WARADI SAID... 500 PARTS: 50.000,00 DH - Madame SOUFIANI MERIYEM... 500 PARTS: 50.000,00 DH GERANCE: La société est gérée par M. EL WARADI SAID pour une durée illimitée. La société sera valablement engagée par la signature de M. EL WARADI SAID EXERCICE SOCIAL: Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année IMMATRICULATION La société est immatriculée au Registre de Commerce sous N° 10215 du 20/02/2020 du tribunal de 1ère instance de SAFI.

N° 5482/PA

Convocation

Dans l'impossibilité de joindre les copropriétaires, pour la constitution du nouveau bureau syndic de notre immeuble sis à Casablanca 226 Bd Ghandi nous portons à votre connaissance qu'une réunion des copropriétaires est prévue dans ce sens le Samedi 8 Aout à 17H00. Pour le syndic.

N° 5463/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE GUELMMIM-OUED NOUN

PROVINCE DE SIDI IFNI COMMUNE DE SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°04/2020/BC (SEANCE PUBLIQUE) Le 10 AOUT 2020 à Onze (11) heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Sidi Ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE PUBLIC DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA COMMUNE DE SIDI IFNI COMPRENANT: • LA COLLECTE ET L'EVACUATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES; • LE NETTOIEMENT DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES, AINSI QUE L'EVACUATION DES PRODUITS DE NETTOIEMENT.

BLIQUES, AINSI QUE L'EVACUATION DES PRODUITS DE NETTOIEMENT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Sidi Ifni. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: <http://www.marchespublics.gov.ma>. L'estimation des coûts annuels des prestations établie par la commune de Sidi Ifni est de: Quatre millions cent cinquante mille neuf cent vingt Dirhams et soixante-huit centimes toutes taxes comprises (4 150 920,68DH TTC). La garantie de soumission "cautionnement provisoire" est fixé à la somme de cinquante mille dirhams (50 000,00 DH). Les concurrents peuvent: • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de SIDI IFNI. • Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au siège de la Commune. • Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics. • Soit les remettre au président de la commission d'appel à la concurrence au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers constitutifs des offres des candidats doivent être conformes au règlement de consultation. Une visite des lieux (obligatoire) est prévue le 28 JUILLET 2020 à Dix (10) Heures, le départ aura lieu à partir du siège de la Commune de Sidi Ifni. La présente consultation est lancée par la Commune de SIDI IFNI en application de la loi 54-05 relatif à la gestion déléguée des services publics.

N° 5478/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA JUSTICE SOUS-DIRECTION REGIONALE ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°13/SDRALH/2020 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, L'union de coopératives et l'auto-entrepreneur Le 12/08/2020 à 10 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet: ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PAPERIE ET PRODUITS D'IMPRESION POUR LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL HOCEIMA. (Lot Unique) Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale

sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000.00dhs (Quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des fournitures établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme :375 603.90dhs TTC (Trois Cent Soixante-quinze Mille Six cent Trois Dirhams et Quatre-Ving-tix Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics; Les échantillons exigés par l'article 13 du règlement de consultation doivent être déposés au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, et ce avant 16h du jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 5479/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Gestion des stations de pompage et de reprise d'Eau au niveau du centre transport entre AJDIR ET Bni Gmil et au niveau des stations de pompage et de reprise sur captages AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 82DR9/CE/SPN/3/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne: Gestion des stations de pompage et de reprise d'Eau au niveau des Centres Al Hoceima, Izem-mouren, Rouadi, Ait Kamra, Tamassint et Mnoud. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes

entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

L'estimation du coût des prestations s'élève à 839 640,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8 400,00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse: <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être: - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le mercredi 12/08/2020

à 10h à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. N° 5480/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement de l'AEP du centre et douars de la commune de Sidi Redouane-Province d'Ouezzane Lot: Génie Civil.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL- N° 86 DR9/CE/D/2020 Séance publique

La Direction REGIONALE DU NORD de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne: Renforcement de l'AEP du centre et douars de la commune de Sidi Redouane-Province d'Ouezzane Lot: Génie Civil.

Le projet est financé sur les ressources du prêt obtenu auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 000 000,00 DH TTC Le délai d'exécution est de 09 Mois.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 30 000 DH ou son équiva-

lent en devise librement convertible

Le dossier de consultation (RCDD, RCDDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse: <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être: - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, au plus tard le mercredi 19/08/2020 avant 10 H 00.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, au plus tard le mercredi 19/08/2020 avant 10 H 00.

L'ouverture publique des plis aura lieu à la même date que celle de dépôts des plis le mercredi 19/08/2020 et peu après l'heure limite à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. N° 5481/PC

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الداخلية
المغرب والداخلية
جامعة لهرم

Tel : 05 28 85 90 03/ Fax : 05 28 85 90 03
E-mail : saidsd3821@gmail.com

Programme prévisionnel modificatif « Année budgétaire 2020 »

En application de l'article 14 du décret n°2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics: le programme prévisionnel que le maître d'ouvrage est le Président de la commune d'Igherm envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 .

| Type de projet | Objet des travaux | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévue | Marché réservé à la PME |
|----------------|--|-----------------------------|-----------------------|----------------|-------------------------|
| TRAVAUX | Aménagement de la route reliant la RR 106 et douar Aniloul à la commune Igherm | DOUAR ANILOUL CT IGHERM | | Juin | |
| | Construction du complexe culturel 3eme tranche | Centre Igherm Douar Aniloul | | Octobre | |
| SERVICES | L'adjudication publique, pour vente matériels mise en fourrière, ferrailles et matériaux hors service | | Appel d'offres ouvert | Aout | 100% |
| | * Assurances des membres du conseil de la commune d'Igherm. * assurance incendie-explosions et responsabilité civile de la commune Igherm à l'égard des tiers. | Centre de la commune | | Aout | |
| | * assurances des régisseurs et du personnel ouvrier (mains d'œuvres occasionnelles) de la Commune d'Igherm. | | | | |
| | Location des biens de la commune d'Igherm: souk hebdomadaire, rahba de vente de légumes et fruits rahba de vente de bestiaux et parc automobiles. | Souk hebdomadaire Igherm | | Novembre | |

Il est à préciser que ce programme est établi à titre indicatif.

N° 5477/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SAFI
CERCLE HRARA
CAIDAT DAR SI AISSA
C.T. SAADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 04/2020/SAD
- Séance publique -

Le Lundi 10 Août 2020 à (11) heures, il sera procédé, en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la commune territoriale SAADLA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Aménagement de trois établissements scolaires suivantes à CT Saadla .

1-Ecole Zghaghra
2- Ecole Zraoula
3-Ecole Hdil

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du bureau technique de la commune; ils peuvent également être téléchargés à

partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013); relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000.00 Dirhams (Quinze mille dirhams)

L'estimation du cout des prestations est de : 188 802.00 Dh (Cent quatre vingt huit mille huit cent deux dhs TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics. La soumission électronique

est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5483/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

Objet : Avis de report de la date d'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert N° 13/SDT/2020

Le président de la Commune d' Ouarzazate porte à la connaissance du public que l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N° : 13/SDT/2020 relatif à la : **Assurances des membres du Conseil de la Commune d'Ouarzazate, Assurance incendie et responsabilité civile de la Commune d'Ouarzazate et Assurances de la main d'œuvre occasionnel de la Commune** , publiée dans le journal Libération N° : 9040 en date du 13-14/06/2020 et N° : 9058 en date du 04-05/07/2020 est reportée.

Par conséquent, la date est comme suit :

- **Au lieu de : 14 Juillet 2020 à 10h.**
- **Lire : 27 Juillet 2020 à 10h.**

N° 5484/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la RP2109 du Pk 0+000 au Pk 35+000

Lo1 : travaux des terrassements et des ouvrages hydrauliques -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 27/2020

OUVERTURE DES PLS LE 18/08/2020

Le **18/08/2020 à 10h 30 (Dix Heures et demi)**, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la RP2109 du Pk 0+000 au Pk 35+000

Lo1 : travaux des terrassements et des ouvrages hydrauliques -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre mille Sept cent dirhams (4 700,00 dh)**. L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent huit mille Huit-cent cinquante-six dirhams (308 856,00) TTC**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349** relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

1- Un dossier technique comprenant :

1-1- Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

| ACTIVITE | QUALIFICATION | CATEGORIE |
|----------|---------------|-----------|
| CQ | CQ.3 et CQ.7 | 2 |

1-2- Pour les concurrents non installés au Maroc :

- a** Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- b** Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 5486/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE TAfraout
CAIDAT AMMELNE
COMMUNE AMMELNE



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تيزنيت
دائرة تافراوت
قيادة أمّلسن
جماعة أمّلسن

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020

Le **Judi 06 Aout 2020 à 11 heures**, il sera procédé dans la salle des réunions à la commune d'Ammelne, Cercle de Tafraout, Province de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **travaux d'éclairage public solaire et installation du système de pompage solaire photovoltaïque aux douars de la commune d'Ammelne**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré « gratuitement » :

- au siège de la Commune AMMELNE. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : soixante-cinq mille Dirhams (65 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

un million huit cent trente mille Dirhams (1 830 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés précité ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **09** du règlement de la consultation architecturale.

Pour le secteur d'activité, la classe minimale et les qualifications indiquées dans le tableau suivant :

| Activité | QUALIFICATIONS EXIGÉES | Classe |
|-----------------|--|--------|
| J (ELECTRICITE) | J2 : Travaux d'installation des équipements électriques et d'automatisme | 3 |
| | J3 : Travaux d'installation électriques des plaques solaires | 3 |
| | J4 : Travaux d'éclairage public | 3 |
| | J5 : Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension | 3 |

N° 5485/PA

TRANS BERTAR SARL AU
AVIS DE CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/06/2020, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « TRANS BERTAR » SARL D'ASSOCIÉ UNIQUE
 Objet social : la société a pour objet : Entrepreneur de transport de marchandises.
 Siège social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
 Durée : 99 ans
 Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams
 Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
 Gérance : Mr BERHILI TARIK, titulaire de la C.I.N N°BJ244600
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous le n°465405 du registre de commerce.
N° 5490/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING-SARL-BOUZNKA
 Tél/Fax: 0537743001 GSM: 0661205870.
 Constitution d'une S.A.R.L. A.U.
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/06/2020. Il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :
 Dénomination : « SARGC » SARL AU.
 Siège Social : BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE-BOUZNKA.
 Associé : Mr. ABDERRAZAK CHELLAL, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
 TOTAL: 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
 Objet : Travaux divers ou constructions.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.
 Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDERRAZAK CHELLAL.
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6231, et Dépôt légal a été effectué le 09/07/2020 sous le N°174.
N° 5491/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING-SARL-BOUZNKA
 Tél/Fax: 0537743001 GSM: 0661205870.
 Constitution
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/06/2020. Il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :
 Dénomination : « MOUNTASIR LINE » SARL AU.
 Siège Social : BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE-BOUZNKA.
 Associé : Mr. RADOUANE EL MAZOUZI, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
 TOTAL : 100 000,00 Dhs

soit 1000 parts sociales
 Objet : Transport du personnel.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.
 Gérance : la société est gérée par : Mr. RADOUANE EL MAZOUZI.
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6213, et Dépôt légal a été effectué le 03/07/2020 sous le N°164.
N° 5492/PA

« NADOR DES COMPTEES » CONSTITUTION
 I/ Aux termes d'un ASSP en date du 02/07/2020 à DRIOUCH, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont :
 DENOMINATION : « THE THREE FRIENDS » SARL
 OBJET SOCIAL :
 • IMPRIMERIE.
 • TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR AUTRUI.
N° 5493/PA

Royaume du Maroc Association Gafait pour la Culture et le Développement -Zaouia haut-commune rurale de Guefait, Province de Jerada
 Avis d'appel d'offres ouvert N°: 01/2020
 Le Mardi 11 Aout 2020, à 10 heures, il sera procédé, dans les locaux de la circonscription rurale de Guefait à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix:
 Marché unique à pour objet: Fourniture et la livraison des génisses reproductrices pleines de races laitières.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'association Gafait pour la culture et le développement.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000dh).
 L'estimation des couts des prestations: Un Million dirhams (1.000.000,00dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
 -soit envoyer par courrier

Royaume du Maroc Association Gafait pour la Culture et le Développement -Zaouia haut-commune rurale de Guefait, Province de Jerada
 Avis d'appel d'offres ouvert N°: 01/2020
 Le Mardi 11 Aout 2020, à 10 heures, il sera procédé, dans les locaux de la circonscription rurale de Guefait à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix:
 Marché unique à pour objet: Fourniture et la livraison des génisses reproductrices pleines de races laitières.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'association Gafait pour la culture et le développement.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000dh).
 L'estimation des couts des prestations: Un Million dirhams (1.000.000,00dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
 -soit envoyer par courrier

recommandé avec accusé de réception, au bureau de l'association Gafait pour la Culture et le Développement -Zaouia haut-commune rurale de Guefait, Province de Jerada.
 -soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de l'association.
 -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de l'association Gafait pour la culture et le développement, avant le Lundi 10 Aout à 10 h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 5494/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR DE L'INERIEUR PROVINCE D'IFRANE SECRETARIAT GENERAL SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 08/2020/INDH
 Le 06/08/2020 à 10h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de fourniture scolaire dans le cadre de l'opération 1 million de cartables « initiative royale » année scolaire 2020-2021 au profit des établissements scolaires « écoles, groupement des écoles et collèges » des communes relevant de la province d'Ifrane.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DBM MG du secrétariat général de la province d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Mille Dirhams (30 000,00 Dhs).
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Quatre Vingt Quatre Mille Cinq Cent Quatre Dix Dirhams et Vingt Cinq Centimes (2 084 590,25 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DBM MG du secrétariat général de la province.
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 5495/PA

Royaume du Maroc Association Gafait pour la Culture et le Développement -Zaouia haut-commune rurale de Guefait, Province de Jerada
 Avis d'appel d'offres ouvert N°: 01/2020
 Le Mardi 11 Aout 2020, à 10 heures, il sera procédé, dans les locaux de la circonscription rurale de Guefait à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix:
 Marché unique à pour objet: Fourniture et la livraison des génisses reproductrices pleines de races laitières.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'association Gafait pour la culture et le développement.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000dh).
 L'estimation des couts des prestations: Un Million dirhams (1.000.000,00dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
 -soit envoyer par courrier

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM/SM

AVIS RECTIFICATIF

Le Gouverneur de la Préfecture de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres des prix N°04/2020/INDH a subi des rectifications au niveau des Bordereaux des prix-détail estimatif et l'estimation des coûts des prestations :

| APPEL D'OFFRES OUVERT N° | Objet | Date d'ouverture des plis | Nouvelle estimation |
|--------------------------|--|---------------------------|---------------------|
| N°04/2020/INDH | Achat de fournitures et manuels scolaires aux établissements secondaire situés en milieu rural dans le cadre de "Initiative Royale un million de cartable" au titre de l'année scolaire 2020-2021. | 27/07/2020 à 10 h | 806.343.46 |

Le reste sans changement.
N° 5487/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



المملكة المغربية
 وزارة التجهيز والنقل
 واللوجستيك والماء

Avis rectificatif d'Appel d'Offres n°04/2020

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres n° 04/2020 du 27/07/2020 à 11 H, relatif aux TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES DOUARS RELEVANTS DE LA COMMUNE TERRITORIALE HMER LAGLALCHA TRANCHE 1, PROVINCE DE TAROUDANT., a subis une rectification au niveau de la date de la visite des lieux comme suit :

*La visite des lieux est prévu le 16/07/2020 au lieu de :21/07/2020, Publiée dans les journaux nationaux.

Le reste est inchangé.
N° 5488/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الداخلية
MINISTRE DE L'INTERIEUR
ولاية جهة كلميم واد نون
WILAYA REGION GUELMIM OUDENOUN
عمالة إقليم آسا زاغ
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° :16 /2020/BG

Le 11 Aout 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour lelets unique, comme suit :

| AOO N° | Intitulé du Projet | Estimation | Cautionnement | Horaire |
|------------|--|------------|---------------|---------|
| 16/2020/BG | Travaux d'aménagement du logement mis à la disposition du commandant provincial de la protection civile d'Assa zag | 52 557,36 | 5 000,00 | 12h |

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.
N° 5489/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

**AVIS MODIFICATIF CONCERNANT
LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/CA/2020**

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe Les Architectes et le Public concernés par La Consultation Architecturale N° 01/CA / 2020 relative à l'Etude Architecturale et Suivi Travaux de Construction d'un Centre Multidisciplinaire des Personnes en Situation Précaire à Chemaia / Province de Youssoufia de ce qui suit :

❖ Le Numéro de la Consultation Architecturale au niveau de l'Ensemble des Pièces est 05/CA/2020 au lieu du 01/CA/2020 .

❖ La Date d'Ouverture des plis de la Consultation Architecturale est le 29/07/2020 à 11 Heures au lieu du 21/07/2020 à 11 Heures .

❖ Le Levé Topographique est inséré comme document de la présente Consultation Architecturale .

❖ Toutes les autres dispositions du Contrat / Règlement de la Consultation / Programme Physique / Avis en Français et en Arabe sont restées sans changement .

N° 5496/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

**AVIS MODIFICATIF CONCERNANT LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE N° 03/CA/2020**

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe Les Architectes et le Public concernés par La Consultation Architecturale N° 03/CA / 2020 relative à l'Etude Architecturale et Suivi Travaux de Construction de Quatre Logements Administratifs à la ville de Youssoufia / Province de Youssoufia de ce qui suit :

❖ Le Numéro de la Consultation Architecturale au niveau de l'Ensemble des Pièces est 07/CA/2020 au lieu du 03/CA/2020 .

❖ La Date d'Ouverture des plis de la Consultation Architecturale est le 29/07/2020 à 13 Heures au lieu du 21/07/2020 à 13 Heures .

❖ Le Levé Topographique est inséré comme document de la présente Consultation Architecturale .

❖ Toutes les autres dispositions du Contrat / Règlement de la Consultation / Programme Physique / Avis en Français et en Arabe sont restées sans changement .

N° 5498/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DAR

**AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°22/2020**

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les concernés par l'Appel d'offres Ouvert N° 22/2020 relatif aux Travaux de Construction d'un Souk Hebdomadaire au Centre d'Ighoud / Province de Youssoufia des modifications suivantes :

1 – La date d'ouverture des plis est le 27/07/2020 à 10 Heures au lieu du 21/07/2020 à 10 Heures .

2 – La date limite du dépôt des échantillons est le 24 / 07 / 2020 à 9 Heures au lieu du 20 / 07 / 2020 à 9 Heures.

3 – La Caution Provisoire est de Deux Cent Cinquante Mille Dirhams (250 000,00 Dhs) au lieu de Cent Cinquante Mille Dirhams (150 000,00 Dhs)

4 – Toutes les autres dispositions sont restées sans changement .

N° 5499/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

**AVIS MODIFICATIF CONCERNANT LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE N° 02/CA/2020**

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe Les Architectes et le Public concernés par La Consultation Architecturale N° 02/CA / 2020 relative à l'Etude Architecturale et Suivi Travaux de Construction d'un Caïdat et Logement Administratif à Ras Ain / Province de Youssoufia / de ce qui suit :

1- Le Numéro de la Consultation Architecturale au niveau de l'Ensemble des Pièces de est 06/CA/2020 au lieu du 02/CA/2020 .

2- L'Intitulé de la Consultation Architecturale est L'Etude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction du Caïdat de Ras Ain et d'Un Logement Administratif / Province de Youssoufia au lieu de l'Etude Architecturale et Suivi Travaux de Construction d'un Caïdat et Logement Administratif à Ras Ain / Province de Youssoufia .

3 - La Date d'Ouverture des plis de la Consultation Architecturale est le 29/07/2020 à 12 Heures au lieu du 21/07/2020 à 12 Heures .

4 – Le Levé Topographique est inséré comme document de la présente Consultation Architecturale .

5 – Certaines modifications au niveau Contrat et du Programme Physique notamment le Programme Physique , la Consistance et la Localisation du Logement Administratif .

6 - Les autres dispositions du Contrat / Règlement de la Consultation / Programme Physique / Avis en Français et en Arabe sont restées sans changement .

N° 5497/PA

ROYAUME DU MAROC
-0-00-0-
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
DU LOUKKOS-TETOUAN-

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous:

| N° d'appel d'offres | Objet | Caution provisoire (DH) | Estimation Administrative (TTC DH) | Agrément ou qualification | Date ouverture des plis | Observation |
|---------------------|---|-------------------------|------------------------------------|---|-------------------------|--|
| 20/ABHL/2020 | Réalisation des mesures d'eau au niveau des stations hydrologiques, des piézomètres et des sources dans la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos | 70 000,00 | 2 968 920,00 | - | 07/08/2020 à 10h 30 mn | - |
| 21/ABHL/2020 | Etude de protection contre les inondations au niveau de la zone d'action de l'ABHL au titre de l'exercice 2020. | 10 000,00 | 396 000,00 | Celles prévues au règlement de consultation | 07/08/2020 à 11h 00 mn | - |
| 22/ABHL/2020 | Travaux de reprofilage des cours d'eau dans la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos au titre de l'exercice 2020 | 20 000,00 | 990 000,00 | - | 07/08/2020 à 11h 30 mn | A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales |
| 23/ABHL/2020 | Achat de pièces de rechange pour l'entretien des barrages au titre de l'année 2020 | 4 000,00 | 192 324,00 | - | 07/08/2020 à 12h 00 mn | A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales |
| 24/ABHL/2020 | Achat et installation du matériel d'auscultation pour les barrages au titre de l'année 2020 | 35 000,00 | 1 350 264,00 | - | 07/08/2020 à 12h 30 mn | - |
| 25/ABHL/2020 | Entretien Et Renouvellement Des Réseaux de Piézomètres Et Drains Des Barrages Au Titre De L'année 2020 | 16 000,00 | 711 120,00 | - | 07/08/2020 à 14h 00 mn | - |

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :

- 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour l'appel d'offres N° : 20 ; et 21/ABHL/2020.
- 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 22; 23; 24; et 25/ABHL/2020.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

■ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 5500/PA

IBRIZE BUILDING
Société à responsabilité limitée à Associé Unique au capital de 100.000,00 Dhs - Siège social: Rue Ahmed Sitou. Imn 11 Etage 2 Apt 3 Bd Mohamed V - Casablanca.

Suivant La décisions extraordinaire de l'associé unique du 26/06/2020 de la société IBRIZE BUILDING décide ce qui suit : Dissolution Anticipée De La Société IBRIZE BUILDING - Nomination de M. ABDULHAMMED ALAN-SARI en qualité de liquidateur de la société ; - L'endroit de liquidation est fixé à Rue Ahmed Sitou. Imn 11 Etage 2 Apt 3 Bd Mohamed V, Casablanca. - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 08/07/2020 sous le N°738723.

N° 5502/PA

«ORIENTAL RESSOURCES» SARL /AU AU CAPITAL DE DIX MILLE (10.000,00) DIRHAMS SIEGE SOCIAL: ROUTE BRAHIM ROUDANI N°137 LOT 542 OUJDA DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 30/06/2020, de la société à responsabilité limitée à associé unique dénommée "ORIENTAL RESSOURCES" SARL/AU, inscrite au registre de commerce à Oujda, sous le N° 19339, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société, vu que la société n'a exercé aucune activité et que les déficits ont dépassé les trois quart du capital.

- La nomination de Madame MSIRDI Fatima liquidateur pour la société.
- Le siège de liquidation est fixé à Route Brahim Roudani N°137 Lot 542 OUJDA Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUJDA le 10/07/2020 sous le N°1387.

N° 5503/PA

Constitution

Par acte sous seing privé ; il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : NADANE COM
- Forme juridique : S.A.R.L au
- Capital : 100 000,00 Dirhams
- Objet : (ENTREPRENEUR D'INSTALLATION ELECTRIQUES, ENTREPRISE DE GENIE CIVIL)-câblage téléphonique, informatique et fibre optique- travaux de génie civil- tout Corp d'état- installation de camera surveillance system d'alarme.
- Durée : 99 ans
- Gérant : Mr NADANE SI MOHAMED

Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca en date du 08/07/2020 Sous le numéro 464875

Pour extrait et mention La gérance

N° 5504/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKKA 3ème étage apt N 7 OUJDA Tél. 0536689121 EMAIL : FIDUCAPO-RIENT@HOTMAIL.FR

Constitution Société SITIBY SARL/AU Aux termes d'un acte SSP en date du : 17/06/2020 il a été établi

Les statuts d'une société a SARL/ AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

OBJET : - ENTREPRENEUR DU NETTOYAGE DES DEVANTURES, MAGASINS, APPARTEMENTS - MARCHAND DE MACHINES ET EQUIPEMENTS DE NETTOYAGE - NEGOCIANT

RAISON SOCIAL : SITIBY SIEGE SOCIAL: 31 RUE D'ALGER OUJDA (M) DUREE : 99annees CAPITAL SOCIAL: 50.000,00 dirhams apport en numéraire divise en 500 parts sociales de 100,00 dirhams chacune

- Pour Mr. MIRA KACEM ... 500 Parts GERANCE : la société est gérée par Mr MIRA KACEM pour une durée illimitée.

LE BENEFICE : cinq pour cent 5% a la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d Oujda le 10/07/2020 SOUS N°1396

POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L N° 5505/PA

Constitution

KABBAJ TRANS SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : KABBAJ TRANS SARL AU

Objet : - Transport de personnel pour le compte d'autrui ; - Transport privé en commun de personne ; - Location du matériel de transport ;

Durée : 99 ans Siège social : La société est domiciliée chez la Société SORINCO SARL AU sise au : 01 Rue Egypt Ville Nouvelle -Safi.

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS, divisé en 10.000 parts de 10,00 DHS chacune et attribués comme suit :

• M. KABBAJ ABDELILAH 10.000 PARTS

La gérance et signature sont accordées à M. KABBAJ ABDELILAH

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année. Le N° du registre du commerce : 10501 du 08/07/2020 N° 5506/PA

AKERAY FOODS SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 27 mars 2020, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associe Unique dont les caractéristiques

essentielles sont les suivantes:

DENOMINATION : La société prend la dénomination de AKERAY FOODS SARL

OBJET : Restaurant. SIEGE SOCIAL : Casablanca au 47,Bd Lalla Yacout, 5ème étage.

DUREE : 99 années. CAPITAL SOCIAL : Le capital Social est fixé à Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 Dirhams chacune attribuées en totalité à Monsieur RACHID AKENOUR.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre. GERANCE Monsieur RACHID AKENOUR est nommé gérant de la société pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat-Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 25 juin 2020 sous le numéro 737168.

La société a été inscrite au Registre de Commerce de Casablanca le 25 juin 2020 sous le N°463055.

Pour Extrait et Mention N° 5507/PA

CONSOMMATIS SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 20 avril 2020, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associe Unique dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes:

DENOMINATION : La société prend la dénomination de CONSOMMATIS SARL

OBJET : La société a pour objet : * Négocio des Dispositifs Médicaux.

SIEGE SOCIAL le siège social est établi à Casablanca au 147, Bd La Resistance Res Afa étage 2 ,Apt 22.

DUREE : 99 années. CAPITAL SOCIAL : Le capital Social est fixé à Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 Dirhams chacune attribuées en totalité à Monsieur YOUSSEF MERZOUKI.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre. GERANCE Monsieur YOUSSEF MERZOUKI est nommé gérant de la société pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat-Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 09 juillet 2020 sous le numéro 738791.

La société a été inscrite au Registre de Commerce de Casablanca le 09 juillet 2020 sous le N°464895.

Pour Extrait et Mention N° 5508/PA

FUTURE LINE EXPRESS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 17 juin 2020, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associe Unique dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes:

DENOMINATION : La société prend la dénomination de FUTURE LINE EXPRESS SARL

OBJET :

* Transport de Marchan-

dis. SIEGE SOCIAL : Casablanca au 47,Bd Lalla Yacout, 5ème étage.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 Dirhams chacune attribuées en totalité à Monsieur FARID CHAOUKI.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre. GERANCE Monsieur FARID CHAOUKI est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat-Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 09 juillet 2020 sous le numéro 738790.

La société a été inscrite au Registre de Commerce de Casablanca le 09 juillet 2020 sous le N°464893.

Pour Extrait et Mention N° 5509/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/07/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes: DENOMINATION: « PITERA SITIC» SARL.A.U

OBJET : MARCHAND IMPORTATEUR. SIEGE SOCIAL : 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, 2EME ETAGE, APPT 6, CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL :

100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

• MR. SERGHINI LAZAR : 1.000 PARTS SOCIALES SOIT AU TOTAL : 1.000 PARTS SOCIALES ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR. SERGHINI LAZAR, pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 13/07/2020 sous le N°739216. RC N° 465385

N° 5510/PA

Royaume du Maroc المملكة المغربية
Ministère de la Santé وزارة الصحة
DELEGATION NOUACEUR المركز الاستشفائي الإقليمي النواصر
CHP NOUACEUR مستشفى مولاي الحسن

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRE OUVERT N 02/2020

La Directrice de l'hôpital le prince héritier Moulay El Hassan -Nouaceur Commune Dar Bouazza porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 02/2020 du 10/08/2020 à 10h 00 relatif à l'hygiène et le nettoyage des locaux de l'hôpital le prince héritier Mly El Hassan – CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL NOUACEUR. COMMUNE DAR BOUAZZA CASABLANCA. LOT UNIQUE, publié :

- Au journal Libération sous numéro 9064 le 11/07/2020.
-Au journal Rissalat Al Oumma sous numéro 11572 le 11/07/2020
-Au portail des marchés publics le 09/07/2020.

Il a été annulé conformément à l'article 45 paragraphe 1 du décret 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et sera republié ultérieurement

N° 5511/PA

Royaume du Maroc المملكة المغربية
Ministère de la Santé وزارة الصحة
DELEGATION NOUACEUR المركز الاستشفائي الإقليمي النواصر
CHP NOUACEUR مستشفى مولاي الحسن

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRE OUVERT N 03/2020

La Directrice de l'hôpital le prince héritier Moulay El Hassan -Nouaceur Commune Dar Bouazza porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 03/2020 du 16/07/2020 à 10h00 relatif à la préparation et fourniture des repas aux malades et aux personnels de garde du Centre Hospitalier Provincial Nouaceur. Commune Urbaine Dar Bouazza Casablanca. LOT UNIQUE

Il est annulé conformément à l'article 45 paragraphe 1 du décret 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics

N° 5512/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSSEUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 04/CA/2020

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe Les Architectes et le Public concernés par La Consultation Architecturale N° 04/CA / 2020 relative à l'Etude Architecturale et Suivi Travaux de Construction de Quatre Logements des Agents d'Autorité à la ville de Youssoufia / Province de Youssoufia / de ce qui suit :

- ❖ Le Numéro de la Consultation Architecturale au niveau de l'Ensemble des Pièces est 08/CA/2020 au lieu du 04/CA/2020 .
- ❖ La Date d'Ouverture des plis de la Consultation Architecturale est le 29/07/2020 à 14 Heures au lieu du 21/07/2020 à 14 Heures .
- ❖ Le Levé Topographique est inséré comme document de la présente Consultation Architecturale .
- ❖ Toutes les autres dispositions du Contrat / Règlement de la Consultation / Programme Physique / Avis en Français et en Arabe sont restées sans changement .

N° 5501/PA

Sport

Les canoë-kayaks reprennent de plus belle au Bouregreg



Après une accalmie de trois mois en raison de la pandémie de coronavirus, les activités nautiques ont repris de plus belle partout dans le Royaume à l'image des canoë-kayaks qui ont retrouvé les abords du fleuve de Bouregreg.

Les kayaks ont repris vie après trois mois de suspension, suite à l'annonce de l'allègement des mesures de confinement et la reprise des activités sportives selon des mesures sanitaires spécifiques pour un retour en toute sécurité aussi bien pour les sportifs que pour les cadres techniques.

Avant de permettre la reprise des entraînements dans les installations sportives qui répondent aux exigences techniques et de sécurité, la Fédération royale marocaine de canoë-kayak a pris plusieurs mesures pour assurer la sécurité des sportifs et les staffs techniques notamment en imposant le respect de la distanciation sociale et la répartition des sportifs en petits groupes lors des entraînements.

Dans ce sens, le président de la Fédération royale marocaine de canoë kayak, El Mamoun Belabbas El Alaoui, a indiqué que la Fédération a veillé durant le confinement à maintenir la bonne forme physique et mentale des éléments de l'équipe nationale pour se préparer aux prochaines échéances notamment après les résultats remarquables obtenus pendant les Jeux africains organisés au Maroc (Rabat 2019).

Les cadres techniques de la Fédération ont accompagné de près les athlètes en organisant plusieurs visioconférences consacrées aux aspects techniques et physiques afin de maintenir leur forme physique et d'autres focalisées sur l'aspect mental qui joue un rôle important dans la pratique du sport représentant le principal catalyseur pour la poursuite des entraînements, a souligné M. Belabbas El Alaoui dans une déclaration à la MAP.

La Fédération a pris plusieurs mesures pour reprendre progressivement les entraînements, a fait savoir M. El Alaoui, notant que ces mesures visent à permettre aux sportifs d'éviter les blessures qui pourraient être causées en cas d'exercice intensif, la plupart d'entre eux souffrant de surpoids et de réduction de la masse musculaire.

Le président de la Fédération a expliqué qu'avant de rejoindre la Marina de Salé, où les entraînements ont lieu, l'instance fédérale a contacté son administration pour fournir des conditions sanitaires notamment à travers la stérilisation des équipements sportifs, la prise de la température et la réservation d'un espace interdit au public et dédié aux kayakistes et aux cadres techniques.

Dans le même ordre d'idées, il a souligné que l'administration de la Marina de Salé a fourni à la Fédération les outils de stérilisation et de désinfection nécessaires, avec la mise en place de panneaux de sensibilisation sur la né-

cessité de respecter les mesures sanitaires fixées par les autorités compétentes facilitant ainsi la reprise des activités sportives en toute sécurité. L'état de santé des sportifs et du staff technique est surveillé tous les jours, a insisté M. Belabbas El Alaoui, notant que si un athlète a de la fièvre, il ne pourra pas s'entraîner, et s'il y a un doute que quelqu'un présente des symptômes de maladie respiratoire, l'entraînement sera suspendu et le patient doit immédiatement se rendre chez un médecin.

Après l'entraînement, les kayakistes et les entraîneurs doivent se rendre directement à leur lieu de résidence, sans utiliser les vestiaires, a-t-il ajouté. Les éléments de l'équipe nationale de kayaks doivent se préparer aux échéances continentales et internationales notamment aux Jeux Olympiques de Tokyo, à quelques tournois internationaux et au Championnat d'Afrique, dont le lieu et la date n'ont pas encore été déterminés après le report de la compétition en mars dernier, a rappelé le président de la Fédération qui espère que la compétition sera abritée au Maroc après approbation du ministère de tutelle.

Pour sa part, le directeur technique de la Fédération royale marocaine de canoë kayak, Essam El Aidi, a estimé que le confinement était une période difficile pour les sportifs, étant donné que l'arrêt de l'entraînement est intervenu subitement après la décision de suspendre toutes les activités sportives au Royaume.

M. El Aidi a fait savoir que la Direction technique avait pris un ensemble de mesures pour accompagner ces athlètes tout au long de la quarantaine afin de les inciter à poursuivre leurs entraînements régulièrement et maintenir ainsi leur forme physique et leur moral. Ces cours et exercices comprenaient le renforcement de la masse musculaire des sportifs grâce à des exercices réguliers et l'utilisation de tous les équipements disponibles à domicile, a expliqué M. El Aidi, précisant que les cadres techniques sont restés mobilisés durant 104 jours sans interruption.

Cet accompagnement, poursuit le Directeur technique, ne s'est pas limité aux kayakistes d'élite qui composent l'équipe nationale, mais a également inclus de jeunes pratiquants de l'Ecole nationale de kayak, outre l'organisation de sessions de formation au profit des entraîneurs comportant des leçons théoriques et pratiques. Le directeur technique national a salué les efforts déployés par le Comité national olympique marocain tout au long du confinement, en organisant à distance plusieurs sessions de formation au profit des athlètes et des cadres techniques consacrées à la préparation mentale et physique des sportifs et au rôle d'une alimentation saine dans le maintien de la forme physique.

Par Taoufik Saoulaji
(MAP)

Michael Benyahia se démarque sur toutes les courses du E Sport

Le pilote marocain Michael Benyahia a réussi à terminer dans le top 10 à chaque E Course (9ème à Monaco en Formula 1, 5ème à Indiana Polis en Indy Car, 8ème au Mans en LMP3), indique-t-on dans un communiqué dimanche. Le pilote a réussi ces exploits "vu la situation actuelle de la crise sanitaire du COVID 19 que connaît le monde entier, qui a obligé l'annulation ou le report de tous les événements de sports automobiles et qui a contraint tout le monde à rester chez soi, la simulation automobile ne s'est jamais mieux porté", a-t-il précisé.

Toutes les structures officielles des sports automobiles de la FIA ont organisé des courses et/ou des championnats comme la Formule 1, GT4, la Formule E, NASCAR, IndyCar ou encore les 24H du Mans et dans lesquelles nous

pouvions voir de vrais pilotes s'affronter avec des pilotes de simulations.

Dans le même esprit, le All Star Séries appelé aussi The Race est un championnat organisé sur la simulation R-Factor et sponsorisé par ROKIT (marque qui sponsorise de vraies courses en Formula 1 et Formule E), dont le principe est d'inviter des pilotes de renommée mondiale tels que Fernando Alonso, Juan Pablo Montoya, Tiago Monteiro, Petter Solber, Andy Priaulx, Emerson Fittipaldi, afin de les affronter aux meilleurs pilotes de simulation et sur les plus prestigieux des circuits (Monaco, Indianapolis, La Sarthe/Le Mans).

Trois catégories sont engagées sur ce championnat, la « Pro Cup » est destinée aux pilotes professionnels, le « Legends Trophy » est destiné aux pilotes légendaires de l'histoire du sport automobile,

et le « Sim Masters » est pour les meilleures stars de la course virtuelle.

A la fin du championnat qui s'est déroulé pendant le mois de Juin, Benyahia termine sur une honorable 6ème place (sur 31 pilotes engagés) avec un total de 174 points.

"Benyahia est désormais pilote officiel de McLaren. Il se prépare pour la prochaine saison et mérite amplement le soutien financier des instances de son pays pour honorer le drapeau du Maroc au circuit international", selon la même source.

Cité dans le communiqué, Benyahia a dit : "J'ai beaucoup travaillé pour arriver à ce niveau, mon père a fait beaucoup de sacrifices pour que je puisse courir avec les meilleures équipes, aujourd'hui j'ai besoin de sponsors car ce sport demande beaucoup de moyens".

Stage de l'EN de futsal au Complexe Mohammed VI de football

La sélection nationale de futsal effectuera, entre le 18 et le 29 juillet, plusieurs séances d'entraînement au Complexe Mohammed VI de Football de Maâmoura, a annoncé lundi la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

A cet effet, l'entraîneur de l'équipe nationale, Hicham Dguig, a fait appel aux 15 joueurs qui prendront part à ces entraînements, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Voici, par ailleurs, la liste complète de joueurs convoqués: 1. El Ayane Anass (Links Latina Calcio), El Mesrar Soufiane (Access futsal-France), El Bekkali Bilal (Access futsal - France), Bourite Soufiane (Ville Haute Kénitra), Raiss Fani Idriss (Ville Haute Kénitra), Faty Abdellatif (Fath Settat), Boumezou Otmane (Fath Settat), Khayari Reda (Ville Haute Kénitra), Anbia Abdelkrim (Ajax Tétouan), El Mezray Youssef (Fath Settat), Rouass Hamza (Ville Haute Kénitra), Nassiss Mohamed (Fath Settat), Jaouad Youssef (Fath Settat), Saoud Khalid (Ville Haute Kénitra) et Taibi Anass (Club El Khabazat Kénitra).

Fair-play financier

City respire, le projet émirati aussi



Libre de continuer: Manchester City, initialement suspendu deux ans des coupes d'Europe pour manquement au fair-play financier, a été autorisé en appel par le Tribunal arbitral du sport lundi à y participer: ses propriétaires émiratis peuvent donc continuer à rêver de gagner la C1 un jour.

En février dernier, la décision de l'UEFA de priver City d'une de ses principales sources de revenus avait créé une onde de choc importante.

L'an dernier, l'apport de la Ligue des champions au budget pharaonique des Citizens avait atteint 93 millions d'euros rien qu'en droits télévisuels, auxquels étaient venus s'ajouter les revenus soir de match ou de sponsoring liés à l'événement.

La perte d'une telle manne aurait posé la question du maintien d'un effectif compétitif, même si, à titre personnel, l'entraîneur Pep Guardiola s'était dit prêt à continuer.

Le Belge Kevin de Bruyne, au sommet de son art à 29 ans, par exemple, n'aurait pas eu deux ans à perdre sans disputer la compétition continentale reine.

Une suspension aurait aussi posé la question des efforts financiers auxquels les propriétaires

émirati auraient été prêts à consentir, en l'absence de cette vitrine, malgré la popularité de la Premier League.

Au final, pas de suspension, et une amende initiale de 30 M EUR abaissée à 10 M EUR simplement pour mauvaise coopération avec les autorités.

Car le TAS s'est montré clair:

"Manchester City n'a pas déguisé ses contrats de sponsoring mais a échoué à coopérer avec l'UEFA" - l'instance qui gère le football européen.

Manchester City n'a en tout cas jamais varié de son attitude défiante, voire méprisante selon certains, vis à vis de cette procédure, de la sanction et du principe du fair-play financier lui-même.

Quelques secondes à peine après leur exclusion pour deux ans, ils avaient tiré à boulets rouges sur l'UEFA, juge et partie, et sur une procédure "biaisée".

"Le problème semble être moins la justice et davantage la politique", avait jugé le président de la holding qui contrôle le club, Ferran Soriano, remettant en cause l'objectivité de la Commission de contrôle financier des clubs (ICFC) qui avait

condamné le club pour des faits qu'il a nié avec constance tout ce temps.

De même, ils n'ont eu de cesse d'afficher leur confiance dans une issue favorable.

"Nous sommes prêts. Je suis très confiant et je pense que nous aurons le droit de jouer la Ligue des champions, parce que nous voulons rester sur le terrain ces prochaines années", avait déclaré Pep Guardiola le 4 juillet.

Dans un communiqué rendu public quasiment en même temps que la décision du TAS, Manchester City s'est donc logiquement félicité "des implications de la décision d'aujourd'hui, qui valide sa position et l'ensemble des preuves qu'il a pu présenter".

De son côté, l'UEFA "prend note" de la décision du TAS, qui "a estimé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves concluantes pour confirmer toutes les conclusions (de première instance, ndlr) dans cette affaire spécifique et que nombre des violations alléguées étaient prescrites en raison du délai de 5 ans prévu par les règlements de l'UEFA".

"Ces dernières années, le fair-play financier a joué un rôle important dans la protection des clubs et dans leur viabilité financière", a affirmé

l'UEFA, ajoutant rester "attachée à ses principes".

Le point de départ de la procédure est issu des Football Leaks, une enquête réalisée par un consortium de journaux européens, qui avait révélé le recours par le club manucien à des contrats de sponsoring surévalués et à des contrats détournés pour alléger sa masse salariale.

Manchester City s'était déjà vu infliger une amende de 60 millions d'euros, dont 20 millions ferme, en 2014, pour avoir enfreint les règles du FPF.

Maintenant qu'il est fixé, Manchester va en tout cas pouvoir se tourner vers le terrain et notamment l'édition de la C1 de cette année, pour laquelle les Anglais sont encore en course.

S'ils arrivent à confirmer à domicile, le 7 août, au match retour leur succès face au Real Madrid à Santiago Bernabeu (2-1 à l'aller), ils affronteront Lyon ou la Juventus en quart lors du tournoi final, à Lisbonne à partir du 12 août.

Des adversaires redoutables, mais leur détermination à aller chercher leur première Coupe d'Europe ne sera pas moins grande que celle qu'ils ont pu montrer pour défier le fair-play financier et les instances européennes.

Retour sur six années de procédure



La décision lundi du Tribunal arbitral du sport (TAS) d'annuler la suspension de Manchester City des Coupes d'Europe est l'épilogue de six années de conflit entre l'UEFA et le club anglais.

Mis en cause pour ne pas avoir respecté l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses, avec un déficit qui dépassait alors les 30 millions d'euros autorisés, City écope en mai

2014 d'une amende de 60 millions d'euros, dont 20 millions ferme.

Le club manucien subit également un encadrement de sa force de frappe sur le marché des transferts, avec une enveloppe maximale de 60 millions d'euros et l'obligation de vendre un joueur avant d'en acheter un.

En novembre 2018, une enquête réalisée

par un consortium de journaux européens, nommée "Football Leaks", révèle le recours par Manchester City à des contrats de sponsoring surévalués et à des contrats détournés pour alléger sa masse salariale.

Le propriétaire du club anglais, Cheikh Mansour, aurait notamment versé 127,5 millions d'euros aux sponsors des Citizens afin qu'ils les reversent ensuite à son équipe.

A la suite des révélations des "Football Leaks", l'UEFA annonce le 7 mars 2019 ouvrir une enquête pour "violations potentielles des règles du fair-play financier".

L'équipe entraînée par Pep Guardiola risque alors une sanction allant d'un simple blâme jusqu'à l'exclusion des compétitions européennes, puisque le fair-play financier interdit à un club de dépenser plus que ce qu'il ne gagne et encadre étroitement les injections de capitaux de la part des propriétaires.

L'UEFA annonce le 14 février 2020 que Manchester City est "exclu des compétitions européennes pour les saisons 2020/21 et 2021/22".

La chambre de jugement de la Commission de contrôle financier des clubs (ICFC)

considère que City s'est rendu coupable de "graves violations" des règles du fair-play financier pour avoir "surévalué les revenus issus des contrats de sponsoring", dans ses comptes portant sur la période 2012-2016.

Le club annonce dans la foulée faire appel de cette décision devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Du 8 au 10 juin 2020, l'institution basée à Lausanne (Suisse) étudie par visioconférence l'appel du club anglais, précisant "qu'à la fin des auditions, les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au déroulé de la procédure".

Le TAS indique quelques jours plus tard que sa décision définitive sera rendue autour du 13 juillet.

Finalement, le TAS, juridiction suprême du monde sportif, décide d'autoriser en appel la participation aux prochaines coupes d'Europe de Manchester City.

"Manchester City n'a pas déguisé ses contrats de sponsoring mais a échoué à coopérer avec l'UEFA", explique le TAS dans sa décision.

Seule peine: une amende 10 M EUR, à verser à l'UEFA.